

NOTRE VILLAGE

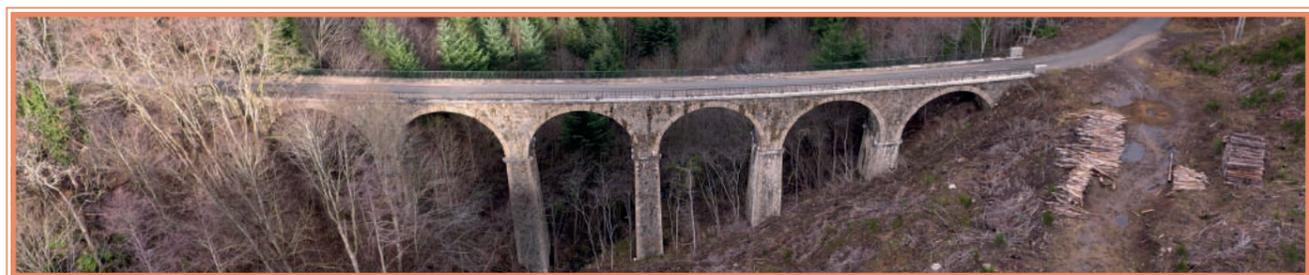
village de
**SAINT SAUVEUR
EN RUE**

Février 2018

Bulletin
Municipal
St Sauveur en Rue

Arrivés maintenant à mi-mandat, nous sommes dans la phase de réalisation des projets que nous portons depuis trois ans. Certains sont aujourd'hui terminés (aménagement du lotissement Le Dauphiné, site internet de la commune, informatisation des données du cimetière, nouvelle réglementation des boisements,...) et d'autres se concrétisent avec des travaux désormais programmés pour cette nouvelle année (Station d'épuration, Aménagement de la place de la rue Jean Roux, Bibliothèque, Pôle enfance,...).

Même si ce sont de lourds investissements, ces projets préparent l'avenir de notre Commune. Nous continuons à améliorer, à adapter et à défendre nos ambitions auprès des financeurs. Ces réalisations se font au rythme du déblocage des aides sollicitées, et même s'il est de plus en plus difficile d'obtenir des financements généreux, ceux-ci se feront avec les aides de l'Etat, du Département, de l'Agence de l'eau RMC, de la Région, de la Communauté des Communes des Monts du Pilat, ...



Que nous réserve l'avenir? L'évolution de la taxe d'habitation et le transfert des compétences parfois forcé impactent fortement les finances de la Commune. Nous devons nous adapter à ces changements par une gestion encore plus rigoureuse de notre budget. La Commune devra aussi relever les manches pour trouver d'autres ressources pérennes indépendantes des financeurs institutionnels.

De plus, nous continuons à mener des réflexions sur l'aménagement global du village avec les habitants. En particulier, cette année, la réflexion s'est portée sur les déplacements et le stationnement dans le centre bourg. Nous remercions les habitants qui ont pris du temps pour construire ensemble un plan de stationnement et redéfinir les zones de séquençement des vitesses.

Vous trouverez, en feuilletant cette revue, le travail réalisé par l'équipe municipale, les nouvelles de la vie associative de notre village et des informations pratiques.

Sommaire

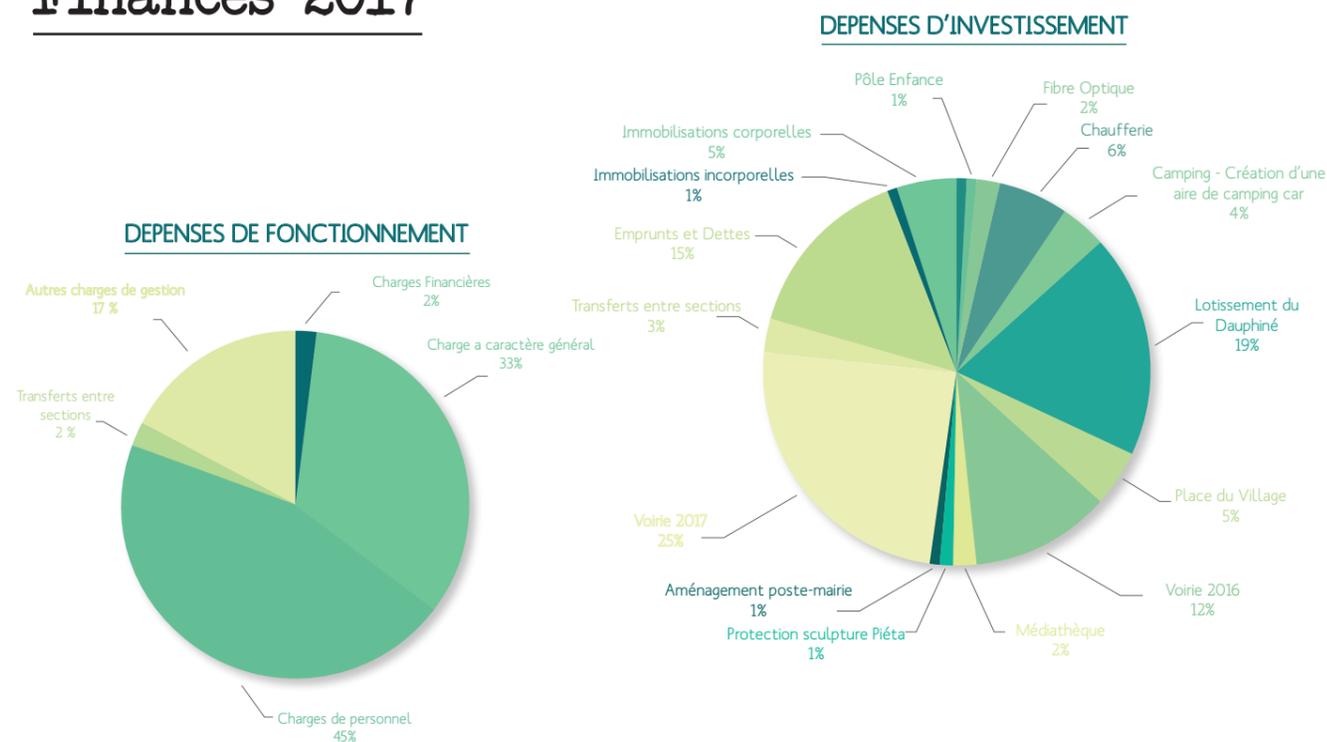
Finances.....	p3
Commune	
CCAS.....	p4
Commission Syndicale.....	p4
Camping.....	p4
Bibliothèque.....	p5
Etat civil.....	p5
Ressources humaines.....	p6
Cimetière.....	p6
TAPS.....	p7
Voirie.....	p8
Compteurs d'eau.....	p8
Lotissement Dauphiné.....	p9
Boisement.....	p9
Stationnement.....	p10-11
Projets 2018	
Place du village.....	p12
Station d'épuration.....	p13
Pôle Enfance.....	p13
Infos de nos partenaires	
Via Fluvia.....	p14

Covoiturage.....	p14
Trouver un itinéraire.....	p15
RAMPE.....	p16
Temps parents enfants.....	p16
Les impôts.....	p16
Gendarmerie.....	p17
Nos amis les animaux.....	p17
Classes en 7... pages centrales	p18-19
Les écoles	
Ecole publique.....	p20
Sou de l'Ecole Publique.....	p20
Ecole privée St François Régis...	p21
Les associations	
Amicale du Sourire, Souvenir, Soutenir.....	p22
Les Sources de Taillard.....	p22
Les pieds sur terre.....	p23
Les amis des P'ticatchoux.....	p24
Tour des Cèdres.....	p24
Lou San Sevao.....	p25
La Fourmière.....	p25

Pompiers.....	p26
ADMR.....	p27
Les petites mains de taillard..	p27
OCS.....	p28-29
Comité des fêtes.....	p30
Manifestations.....	p31
Mon amie à quatre roues.....	p31
Nouvelles activités	
Maison des P'ticatchoux.....	p32
Logelière.....	p32
Osthéopathe.....	p33
Pykasso.....	p33
Infos pratiques	
Liste de entreprises.....	p34
Médico social.....	p34
Producteurs du terroir.....	p35
Listes des associations.....	p35
Horaires (mairie, poste, bibliothèque, déchèterie).....	p36

L'équipe municipale vous souhaite une très belle année 2018. Qu'elle vous apporte santé et bonheur dans un monde apaisé.

Finances 2017



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Pôle enfance	6 864 €
Thd - fibre optique	9 615 €
Chaufferie	34 485 €
Camping - création d'une aire de camping car	22 469 €
Lotissement dauphiné	113 530 €
Place du village	29 410 €
Voirie 2016	71 624 €
Médiathèque	12 305 €
Protection sculpture piéta	3 594 €
Aménagement poste-mairie	5 712 €
Voirie 2017	147 402 €
Transferts entre sections	17 926 €
Dotations, fonds divers	312 €
Emprunts et dettes	90 451 €
Immobilisations incorporelles	5 757 €
Immobilisations corporelles	27 088 €
Autres immobilisations	2 000 €
Total des dépenses	600 545 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges a caractere general	226 954 €
Charges de personnel	305 598 €
Transferts entre sections	16 266 €
Autres charges de gestion	114 897 €
Charges financieres	16 612 €
Charges exceptionnelles	57 €
Total des dépenses	680 383 €

L'année 2017 est marquée par des dépenses importantes de voirie (219 000 €), de viabilisation du lotissement du Dauphiné (113 000 €). De plus une partie des études de la place du village a été réalisée. La chaufferie du village a été modernisée afin d'augmenter le rendement. L'excédent budgétaire de cette année est à pondérer par des dépenses déjà engagées à hauteur de 343 000 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Etude contrat communal aménage	4 200 €
Lotissement dauphiné	9 543 €
Aménagement poste-mairie	3 213 €
Transferts entre sections	16 266 €
Dotations, fonds divers	623 780 €
Subventions d'investissement	3 780 €
Emprunts et dettes	250 000 €
Immobilisations corporelles	78 000 €
Total des recettes	988 781 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Attenuation de charges	13 378 €
Transferts entre sections	17 926 €
Produits des services	49 634 €
Impôts et taxes	297 693 €
Dotations, subventions	553 771 €
Autres produits de gestion	108 113 €
Produits financiers	36 €
Produits exceptionnels	17 084 €
Total des dépenses	1 057 635 €

Nos finances se portent bien et notre Commune est prête pour les futures réalisations de 2018 comme la place du village, la station d'épuration puis le pôle enfance. L'endettement est largement inférieur à celui des communes de même strate. La dette de la Commune par habitant est de 409 € alors que la moyenne des communes rurales est de 726 €.

Les actions du CCAS sur St Sauveur en rue :

Le CCAS, ce sont des élus et des bénévoles qui oeuvrent pour des actions culturelles et sociales sur notre village. L'année 2017 fut marquée par :

- ▶ Des séances de cinéma à la salle des fêtes pour les écoles (3 dans l'année) et une séance en soirée pour tout public.
- ▶ Des aides effectuées avec le portage des repas (7 personnes en ont bénéficié sur le village) et l'aide à l'installation à la téléassistance (1 personne pour cette année)
- ▶ Le repas des aînés en novembre sur le thème de la musique : chaque table a pu donner de la voix, accompagnée par les membres du CCAS et les élus. Chaque personne invitée est repartie avec un set souvenir représentant un quartier du village il y a quelques années.
- ▶ Le spectacle de fin d'année en décembre pour les enfants du village où le magicien nous a fait une grosse surprise : il n'est pas venu. Heureusement, il fut le seul à disparaître car le Père Noël était bien au rendez-vous pour le plus grand plaisir des enfants.



Commission syndicale

Les ventes de l'ONF de Septembre ayant subi un boycott national des acheteurs, les lots proposés seront donc reportés en 2018, en plus de ceux déjà prévus. Un total de 1362 m³ était mis aux enchères à cette vente d'automne 2017. Cela concernait les parcelles 5, 26, 32 et 37.

Président : Didier Basty

Cette année, à la vente de bois de Juin, 4 lots ont été proposés. Trois se sont vendus, sur les parcelles 7 (239 m³) 12 (319 m³) et 24 (768 m³), pour un total de 49 361 euros.



Camping **Le camping Les Régnières retrouve peu à peu sa clientèle avec de nouveaux résidents à l'année, une forte augmentation du passage des pèlerins de Compostelle, de plus en plus de clientèle de passage et de réservations de séjours en famille à la suite de la parution de publicité dans les sites spécialisés.**

Des animations plus fréquentes, karaoké, soirée repas dansante, matinée repas dansante, concours de pétanque, concert avec MR CATINON et MAHONY (un jeune chanteur guitariste Gipsy), etc...

De nouvelles améliorations pour recevoir le public avec :

- ▶ Un chalet pour le Snack Bar d'une capacité de 35 personnes.
- ▶ Une borne flot-bleu pour les camping-cars qui montre la volonté d'accueil de la Commune de St Sauveur En Rue.



Bibliothèque **Notre bibliothèque fonctionne toute l'année, avec le concours de 12 bénévoles. Celles-ci accueillent tous les publics : adultes, enfants, familles ...**

On peut trouver dans les rayons: des romans du terroir, des policiers, des livres documentaires, des bandes dessinées, des albums jeunesse... La plupart sont fournis par la Médiathèque Départementale. Mais notre bibliothèque a aussi un fond propre. Donc cela fait au total un choix d'environ 500 livres.

Courant 2018 la bibliothèque aura un nouveau local à côté de notre Mairie. Les permanences seront tous les mercredis matins. Les enfants des écoles seront toujours accueillis tous les vendredis de 9h00 à 10h15 (alternance entre les deux écoles).

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes des Monts du Pilat travaille à la mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire. La Communauté de Communes gère les collections, l'information, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques et médiathèques. Les Communes gardent leur compétence en matière de gestion: des locaux pour leur médiathèque ou bibliothèque, du personnel et d'action culturelle.

Vous pourrez accéder à ces services, depuis n'importe quelle

médiathèque (donc depuis notre bibliothèque), courant 2018. Une carte de lecteur communautaire permettra aux publics d'accéder à l'ensemble du réseau de médiathèque de la Communauté de Communes. Concrètement, il sera possible d'emprunter des documents et de les rendre dans les médiathèques de son choix.

En attendant cette nouvelle étape et nos nouveaux locaux, n'hésitez pas à venir découvrir nos collections, nous vous attendons nombreux. Il est possible de réserver ou commander ce que vous aimeriez lire, parlez-en à la personne qui tient la permanence ce jour-là.

Pour toute suggestion ou si vous souhaitez rejoindre le groupe de bénévoles, vous pouvez prendre contact avec les élus de notre Commune, responsables de la commission bibliothèque: Marie-Frédérique BALLANDRAUD ou Marie-Louise SAUVIGNET.

Etat Civil

NAISSANCES

MAY Gabin Hervé Adelin,
né le 26 Janvier 2017
VIAL Lina,
née le 21 Juin 2017
BERCET Clélie,
née le 18 Août 2017
CARROT Maé Lili Nadège,
née le 21 Septembre 2017
SAUVIGNET Méline Malory Lola,
née le 26 Septembre 2017

PARRAINAGE CIVIL

GALLAND Eva, le 6 Mai 2017

MARIAGES

GEORGES Christelle & MASALA Nicolas,
le 21 Janvier 2017
ROUVROY Laurine & POLLY Julien,
le 6 Mai 2017
MALLARD Sophie & ODOUARD Anthony,
le 27 Mai 2017
JOURDANO Sandra & LINOSSIER Sébastien,
le 2 Septembre 2017
DUPINAY Karine & LACROIX Daniel,
le 9 Décembre 2017

DECES

DESPINASSE Jean Georges (74 ans, décédé fin 2016)
ROUX Marie, Séraphine née QUIBLIER (90 ans)
PIGNOL Jeanne (95 ans)
SERMEZE Alexandrine, Paulette, Marie née ANDRUSZYNSKI (98 ans)
MOUREY, Jean, Lucien, Louis (88 ans)
BARRALON Sophie, Claudia, Marie née RICHARD (86 ans)
PERRET Marie, Henriette née GAMEL (97 ans)
COSSUTTA Sterrino, Fullio (102 ans)
MANSUY Suzanne, Jeanne née PERREAU (95 ans)
COSTE Marie, Thérèse, France née BÉJEAN (99 ans)
ORIOU Claudius, Régis (92 ans)
RAMOS Dominique née PEREZ (82 ans)
MONDON Marinette, Germaine, Victorine née CHIRAT (86 ans)
PIOT Raymonde, Marie, Pierrette née GAUTHIER (87 ans)
BOUARD Jean, Joseph (91 ans)
PIMENTEL Sandra, Christine (35 ans)
FAILLARD Jean-Claude, Georges, Patrice (72 ans)
ORIOU Henriette, Emilienne née RICHARD (93 ans)
AVOND Claude, Huguette (83 ans)
PIGA Jeanne, Joséphine née GRANGIER (89 ans)
BONNAND Josiane (69 ans)
BARBIER Marie, Jeanne, Françoise née SEUX (95 ans)
TARDY Camille, Jean, Paul (75 ans)
PAQUIEN Robert, Pierre (83 ans)
DI GUSTO René, Michel (88 ans)
ORIOU Hélène, Claudette (87 ans)
PERRET Mathilde, Augustine née BOUARD (83 ans)

Quoi de neuf en ressources humaines sur notre Commune cette année ?

De nouveaux employés ont rejoint notre équipe, nous leur souhaitons la bienvenue. D'autres nous ont quittés, nous espérons qu'ils puissent se réaliser dans leurs nouvelles activités.

Départs :

Florence ROYON, Mickaël GERLAND, Odile PLAY.

Arrivées :

Isabelle MAY, entretien des locaux
Aurélien VIGNAL-CHATAIGNON depuis le 15/04/17, services techniques
Virginie TROUILLARD MONNIER depuis le 3/10/17, secrétariat

Comme chaque année, nous avons fait appel à des acteurs extérieurs à nos employés. Ils ont participé à la vie de notre village de manière ponctuelle ou plus durable.

Intervenants TIG :

2 personnes effectuant des Travaux d'Intérêt Généraux (TIG) ont passé quelques semaines avec les employés des services techniques

Stagiaires :

Jordan POLLET du 14/11/16 au 30/06/17 : mise en place du site internet de la mairie et du logiciel du cimetière; gestion des matériels de la mairie ; mise en place du matériel nécessaire à 2 enquêtes publiques; gestion

administrative du périscolaire.

Syrielle CHALLIER du 09/10/17 au 02/03/18 : stage à l'école publique.

Associations :

AGASEF (Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles familiaux) : Chantiers 'Bourse éducative' en avril 2017

Les petites mains de Taillard : Temps d'Accueil Périscolaire (TAPS)

Etoile double Nord cévenole : TAPS

Les pieds sur terre : TAPS

Intervenants TAPS :

Vincent MIKULOVIC, Simone SAUVIGNET, Joanna LACROIX, Isabelle GIROD.

Contrats ponctuels d'été ou liés à un surcroît d'activité ou un remplacement :

Noël GUIOT, Théo BASTY, Damien BARRALON, Béatrice GUIRAO, Charlène MAGNARD ...

Et n'oublions pas tous les employés qui sont présents chaque jour au secrétariat, aux services techniques, à l'accueil municipal et à l'école publique.

Merci à eux.

Cimetière de Saint Sauveur

Administratif :

Un travail de recensement et d'enregistrement des données dans notre nouveau logiciel s'est déroulé en 2017 grâce à la participation active et rigoureuse de Jordan POLLET (stagiaire). Ce travail a permis de déterminer quelles étaient les tombes pour lesquelles un acte de concession faisait défaut. Nous remercions les personnes qui se sont manifestées, au moment de la Toussaint, suite à notre appel. Les renseignements recueillis vont être précieux pour pérenniser l'entretien du cimetière et engager un budget sur plusieurs années à ces fins.

Nous vous rappelons que les informations sont disponibles sur le site internet de la mairie dont voici l'adresse : www.stsauveurenue.fr.

Travaux :

Les employés communaux ont cette année encore travaillé régulièrement au désherbage des allées. Cette tâche, parfois ingrate, ne donne pas toujours un résultat à la hauteur de ce que nous souhaiterions pour ce lieu de recueillement.

Un projet de mise en herbe de certaines allées est à l'étude afin d'en faciliter l'entretien et d'améliorer le visuel.

Retour sur des activités TAPS

Printemps 2017 : Une activité des temps d'accueil périscolaire (TAPS) : le Jardin des Matrus

Pendant la période d'Avril à l'été 2017, les enfants de l'école publique inscrits aux activités « TAPS » de 15h30 à 16h30 ont découvert les joies du jardinage. L'encadrement a été fait par plusieurs bénévoles et jardiniers expérimentés de notre village. Les enfants ont semé, arrosé et planté mais aussi récolté ! Un grand merci à Pierrot ROUX, Claude REGNAULT, Eric GENTIL et Jean-Noël ORIOL. Devant l'enthousiasme des enfants et à la demande des parents d'élèves, l'idée de poursuivre cette activité a germé... Avis aux personnes, associations qui souhaitent s'impliquer dans ce projet en 2018 et plus. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.



Une exposition « Un jardin au naturel, ça coule de source » dans le hall d'accueil de la Mairie en mai 2017

Avec le soutien du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Marlhès, 5 panneaux d'information étaient présents en Mairie pour sensibiliser les habitants à l'usage de l'eau et des produits phytosanitaires. En réponse aux pollutions des eaux par les désherbants et aux problèmes sanitaires et environnementaux posés par les pesticides et engrais chimiques, une prise de conscience individuelle et collective est nécessaire. Paillage, compostage, récupération d'eau, utilisation des insectes auxiliaires... sont autant de techniques simples permettant de se passer des produits phytosanitaires.



Les projets de l'année 2018

En Mai 2018 : Un Atelier Jardin : Zéro Phyto dans mon jardin : les bons réflexes

Jardiniers du dimanche, jardiniers confirmés, vous souhaitez jardiner plus naturel et supprimer les pesticides et désherbants chimiques de vos carrés de terre ? Cet atelier

est fait pour vous ! Apprenez la démarche à suivre pour désintoxiquer vos jardins peu à peu, et retrouvez un jardin heureux !

Dans la convivialité, cet atelier vous accompagnera pour mettre réellement en pratique un ou plusieurs petits gestes qui font la différence. Lors d'une première séance de 2h, mise en situation, échanges d'expériences, en étant accompagnés par un spécialiste du sujet. Quelques semaines plus tard, retour en atelier d'1h afin d'échanger sur les réussites et les difficultés. Le spécialiste sera là pour répondre aux questions.

Cet atelier est proposé par le Parc naturel régional du Pilat et l'association Acctees dans le cadre d'une série de rendez-vous prévus de septembre 2017 à juin 2019 sous le nom des ateliers du savoir-faire sur le thème de l'éco-consommation. L'objectif est d'accompagner au plus près les pilatois, sur des thèmes en lien avec l'éco-consommation sur plusieurs secteurs du Pilat et animés par des acteurs locaux spécialisés.

Informations pratiques :

MAI 2018 - un samedi matin A St Sauveur en Rue
Lieu : Salle à préciser et le « jardin des Matrus »
Gratuit ouvert à tous
Nombre de places limité - Inscription obligatoire
par téléphone au 04.74.87.52.00 ou
par mail au info@parc-naturel-pilat.fr



Projets 2018 dans les deux écoles du village : « création de 2 coins nature »

Avec l'appui d'une aide financière du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, les deux écoles de notre village vont contribuer à la biodiversité avec la création d'un potager pédagogique et d'un hôtel à insectes.

Voirie

Cette année, nous avons effectué des travaux de réfection de voirie et des travaux d'entretien.

Les travaux de réfection ont consisté en la réalisation d'un tricouche du lieu-dit Morel jusqu'à la limite de Commune avec St Régis du coin et la réalisation d'un tapis d'enrobé sur la voie communale desservant Montrabier et Logelière. Le montant de ces travaux de réfection s'élève à 200 000 € subventionnés en partie par le Département.

Des travaux d'entretien ont aussi été réalisés au niveau du hameau « Les Vernets », au niveau de la voie ferrée du lieu-dit « La gare », au lieu-dit « Badol » (réparation des fissures du tapis existant), au lieu-dit « La grange de Vidal » (création d'un fossé) et au lieu-dit « Sus Pourret » (création d'un accotement de soutènement de voirie).

Les travaux d'entretien consistent à augmenter la durée de vie des voies communales entre deux réfections complètes. L'entretien intervient sur les fissures du tapis goudronné, les fossés, les traversées de route, les arbres aux abords des voies, les accotements, ...

Nous avons aussi réalisé des travaux d'urgence, aux abords de la route départementale D503 à la sortie de l'agglomération en direction de Bourg-Argental, en supprimant différents murs menaçant de s'écrouler.



De nouveaux compteurs d'eau arrivent sur la Commune

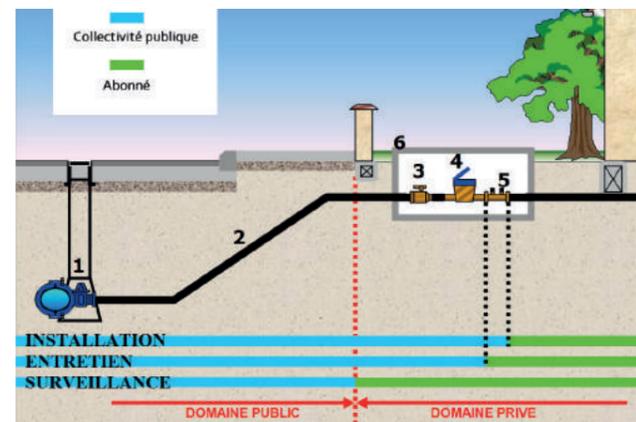
L'année 2017 a connu des changements en ce qui concerne les compteurs d'eau. En effet, plus de 100 foyers de la Commune ont été équipés de compteur à tête émettrice. La Commune reste propriétaire de ces compteurs.

Ce changement va permettre le relevé à distance. Le but est de gagner en efficacité et rapidité dans les domaines de la relève et de la facturation. Actuellement il faut près de trois semaines à chaque employé pour qu'ils passent dans tous les foyers du village. L'objectif pour l'année 2018 est de continuer à équiper d'autres abonnés. L'installation de ces compteurs à tête émettrice participe au renouvellement du parc de compteurs. La fiabilité de comptage d'un compteur est d'une quinzaine d'années.

Depuis plusieurs années maintenant, la consommation d'eau potable est en légère baisse et la municipalité invite la population à continuer de préserver cette précieuse ressource en limitant sa consommation d'eau. Cette baisse de consommation peut permettre de connecter de nouveaux abonnés au réseau sans nouvel investissement. Le réseau public de distribution d'eau peut se trouver en domaine privé. Les propriétaires qui accueillent le réseau sur

leurs terrains doivent laisser accessible au gestionnaire (la Commune) le réseau pour les interventions d'entretiens ou de réparations.

Le schéma ci-dessous résume le principe des responsabilités de chacune des parties.

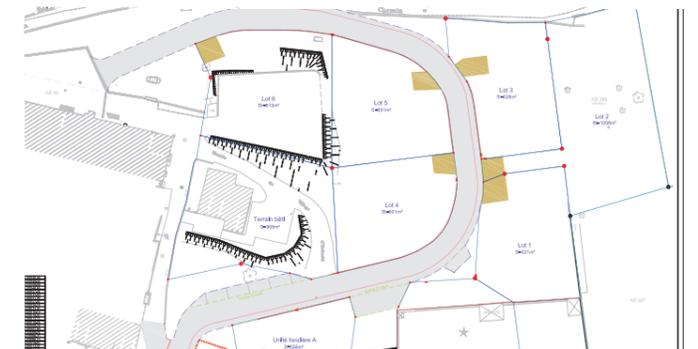


Lotissement Dauphiné

Depuis le début de l'année, les lots du nouveau lotissement sont disponibles à l'acquisition au prix de 50 euros le mètre carré.

6 lots de 601 à 1058 m² et
2 unités foncières de 556 et 789 m².

► Pour tous renseignements, prendre contact avec la mairie



La nouvelle réglementation des boisements

L'enquête publique s'est déroulée du 9 mars au 11 avril 2017. Le registre d'observations ainsi que le dossier ont été tenus à la disposition du public dans les locaux de la Mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Deux permanences du commissaire enquêteur ont été tenues deux jours et heures prévues. L'Autorité Environnementale sollicitée pour donner son avis le 25 octobre 2016 ne s'étant pas prononcée dans un délai de 3 mois à compter de cette date, est réputée n'avoir aucune observation à formuler. Le 10 mai 2017, Jean-Pierre REVOL, commissaire enquêteur donne un avis favorable à ce projet.

On arrive donc au terme de la procédure et la réglementation des boisements de Saint-Sauveur-en-Rue a pu être présentée à la Commission Permanente du Département du 18 décembre 2017 pour approbation.

La nouvelle réglementation est dès lors applicable.

Le zonage :

La commission a pris un soin particulier à étudier toutes les parcelles en friches et les petits massifs boisés et coupes forestières d'une surface inférieure à 4 ha pouvant être interdits ou réglementés après coupe rase, aidée par les différents zonages environnementaux et paysagers existants sur la Commune. Globalement, ce zonage prend en compte l'objectif de protéger les zones qui ont le meilleur potentiel agricole :

► toutes les surfaces exploitées aujourd'hui par l'agriculture ou entretenues sont maintenues en boisement interdit. La CCAF réunie le 7 juillet 2016 a même rétabli en « boisement interdit » une portion cultivée de 2000 m² enclavée au sein d'une parcelle boisée, qui avait été classée en boisement libre comme le reste de la parcelle. On protège entièrement du boisement les parcelles agricoles aujourd'hui entretenues.

► 65 hectares de friches sont inclus en périmètre interdit, et 33 hectares de boisements en interdit après coupe (concerne uniquement des bois de moins de 4 ha). La réglementation de boisement signe donc une volonté de reconquête de

ces parcelles, pour des raisons d'exploitation agricole ou d'environnement.

En outre, 40 ha de bois sont classés en réglementé après coupe (avec distances à respecter pour les replantations), 36 ha sont réglementés essence (feuillus obligatoires). Les parcelles réglementées sont finalement minoritaires puisqu'il reste 1850 ha, soit deux tiers de la superficie communale en boisement libre (massif de plus de 4ha). L'important massif forestier est ainsi respecté.

Seuls 26 ha de friches et coupes sont définies comme pouvant être boisées, en boisement libre ou réglementé.

Le nouveau zonage s'appuie donc très fort sur les grands ensembles actuels de l'occupation des sols, il vise une restriction de la surface boisée totale, avec la suppression à terme de nombreux petits bosquets et de friches, au bénéfice des surfaces agricoles, et de l'environnement, tout en tenant compte d'un fort contexte forestier local.

Reculs par rapport au fonds voisin

- 10m de distance de recul par rapport à la zone agricole.
- 50m de distance de recul par rapport aux habitations ou limite de parcelle non bâtie constructible. (Aucune restriction si le boisement est antérieur à la zone constructible ou à l'habitation).
- 6 m à partir de l'axe pour les voiries communales et chemins ruraux
- 15 m de largeur de bande au bord des cours d'eau où il est interdit de planter certaines essences : les résineux, excepté le Sapin pectiné et le Pin sylvestre...

Avant tout projet de coupe ou de plantation, renseignez vous en mairie pour connaître les contraintes réglementaires applicables à votre parcelle.

Le stationnement dans le centre Bourg

L'année 2017 a donc permis à la commission « Urbanisme » d'entamer un travail sur l'offre de stationnement en tenant compte des besoins réels de l'ensemble des personnes habitants et visiteurs ; d'analyser l'offre actuelle, ses capacités et ses caractéristiques ; étudier la mise en place de zones de stationnement ; proposer une véritable politique de stationnement.

Plus globalement, l'objectif de l'équipe municipale est de faciliter les déplacements, améliorer la mobilité active en centre-bourg et de stimuler l'attractivité du centre-Bourg en proposant des espaces publics de qualité. La stratégie impulsée tend à favoriser un stationnement de transit sur les parkings du gymnase, de la place Guetta, la place de la rue Jean Roux le haut et un stationnement de proximité / riverains sur le parking de la rue Jean Roux le bas.

Le plan de stationnement : des objectifs d'accessibilité et d'attractivité

Objectif 1 : Apaiser la vitesse

- ▶ Réveiller et contraindre les automobilistes
- ▶ Proposer des séquençements de vitesse cohérents

Objectif 2 : Sécuriser les personnes vulnérables :

- ▶ Itinéraire linéaire et dépourvu d'obstacles
- ▶ Traversées sécurisées
- ▶ Itinéraires agréables

Objectif 3 : Favoriser la vie des commerces et du village

- ▶ Proposer des stationnements à proximité et les signaler
- ▶ Mettre en valeur les commerces et les espaces communs
- ▶ Favoriser la dynamique locale

Objectifs pour 2018 :

- ▶ Finaliser le plan de stationnement ;
- ▶ Travailler sur le réaménagement des parkings du gymnase et de la place du 11 novembre.
- ▶ Animer une démarche pour sécuriser les cheminements piétons

*Présentation de l'enquête sur le stationnement
Voici le travail réalisé durant le printemps 2017, par ce groupe projet « stationnement » dans le but de comprendre les différents usages et besoins des habitants :*

- ▶ Observations de l'ensemble des lieux de stationnements afin de cerner les usages (stationnement journée, soirée, moyenne et courte durée)

Rappel des dates :

- ▶ 2014 : Rencontre et visite du village avec Monsieur Gilbert LIEUTIER, ancien technicien des aménagements urbains et administrateur de l'association « Rue de l'avenir ».
- ▶ 2016 : Choix de réaliser un plan de stationnement dans le projet global de l'aménagement de la place Jean Roux et concertation de la rue du Pertuis.
- ▶ 2017 : Lancement de l'enquête stationnement avec appui Alec 42 sur l'ensemble du village et comptage des vitesses sur la D22 et D513.

et les dysfonctionnements (places non matérialisées, gênantes, manque de place ...) : plus de 40 grilles d'observation sur plusieurs jours ;

- ▶ Lancement d'un questionnaire à l'ensemble des habitants pour recueillir les usages et avis: plus d'une centaine de réponses traitées.
- ▶ Des entretiens réalisés avec les structures génératrices de mobilité dans le village : commerçants, employeurs, écoles, associations: 13 entretiens réalisés.

Les résultats de l'enquête

- ▶ Pas de difficulté pour stationner dans le village pour 86 % des habitants
- ▶ Des difficultés exprimées davantage par les visiteurs à 40,5 %
- ▶ Des besoins majoritairement longue durée : demi-journée, journée.
- ▶ Des besoins courte (30') et moyenne durée (2h) plus importants pour les visiteurs : 41,5 % (dont 17 % durée moyenne et 24,4 % durée courte) , 23 % pour les habitants (dont 9 % durée moyenne et 18,2 % durée courte)

Les usages :

- ▶ Pour les habitants / résidents : Parking du gymnase et la place de la rue Jean Roux pour le second véhicule majoritairement
- ▶ Pour les visiteurs : la place de la rue Jean Roux et place du 11 Novembre puis ex aequo la place des Platanes et Gymnase.

Les constats :

- ▶ Souhait commun : pouvoir stationner gratuitement, près de la destination.
- ▶ Insécurisé et inconfort du piéton et des PMR : la place du 11 novembre, l'Église, la rue Jean Roux.
- ▶ Conflits d'usage pour le stationnement durée moyenne (2h) et longue durée dans le centre-bourg.
- ▶ Nécessité d'établir des règles et des priorités entres usagers.
- ▶ Parkings : absence de signalisation, marquage des places, aménagements qualitatifs (bancs)
- ▶ Faire respecter les règles : sens interdit, stationnement, vitesse
- ▶ Des demandes : sécuriser les déplacements des PMR, autoriser le déchargement : rue Jean Roux, rue du Pertuis, rue du Dauphiné.
- ▶ Vitesse sur la rue Jean Roux réduite avec une moyenne de 22 km/h.

Les dangers :

- ▶ Traversées D 503 et Route de st Etienne D 22
- ▶ Vitesses autorisées non respectées au niveau de Guetta

L'offre :

- ▶ 143 places de stationnement dans un rayon de 200 m autour de la Mairie hors future place de la rue Jean Roux. Celle-ci intégrera 22 places supplémentaires, soit 165 places. Si vous souhaitez participer à nos côtés à ce travail, merci de vous faire connaître en Mairie.

Zoom Code de la route :

Avant d'aboutir à une réglementation spécifique, il nous semble important de vous inviter à respecter les règles du Code de la route ainsi que de mettre en œuvre le bon sens civique qui s'applique à nous tous.

Code de la route - Article L417-1

«Les véhicules laissés en stationnement en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours consécutifs peuvent être mis en fourrière.»



Code de la route - Article R417-8

«Tout conducteur ne doit s'éloigner du lieu de stationnement de son véhicule qu'après avoir pris les précautions utiles pour prévenir tout risque d'accident du fait de son absence.»

Le saviez-vous ?

Le Code de la route Belge exige la création de zone 30 dans un rayon de 300 m des écoles.

En savoir plus sur les aménagements :

L'importance du facteur vitesse dans la gravité des accidents. Lors d'une collision, le risque de décès d'un piéton est 2 fois plus important avec un véhicule circulant à 40km/h qu'avec un véhicule circulant à 30km/h. Ce même risque est multiplié par 6 pour un véhicule circulant à 50 km/h.

Source : Projet VOIESUR - accidentologie des piétons - IFSTTAR 2015.

L'aire piétonne

Zone 30	La zone de rencontre
Article R110-2	Article R110-2
<ul style="list-style-type: none"> ▶ zone 30 : section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km / h. ▶ Son intérêt: outils classiques de modération de la vitesse. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ zone de rencontre : section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km / h.

Un quiz sur les règles du code de la route :

Question 1 :	Question 2 :
<p>Je suis automobiliste. Je peux dépasser ce cycliste :</p> <p>A/ Oui en chevauchant la ligne blanche B/ Oui, sans chevaucher la ligne blanche C/ Non</p>	<p>Je suis automobiliste. Je stationne 1 minute sur le trottoir, sur une bande cyclable, devant une bouche d'incendie, sur une place PMR, sur une bande jaune. Je risque :</p> <p>A/ Rien, l'arrêt minute est autorisé sur le trottoir, la bande cyclable et la bande jaune B/ Une amende de 35€ C/ Une amende de 135€</p>
Réponses : Q1 : A / Q2 : C	

Place du village

Le feu vert est donné, les travaux pour la place du village ont commencé en fin d'année 2017. Pour rappel, cette place sera construite autour d'une halle de marché, au centre, avec des places de parking résidentiel sur la partie supérieure (environ 10) et des places de parking limité dans le temps (zone bleue), proche du bourg afin de favoriser l'accès aux commerces. La zone bleue sera composée d'environ 15 places dont une place handicapée et une place équipée d'une borne de recharge électrique.

Sur le côté nord-est, une zone sera dédiée au tri sélectif et aux bouteilles de gaz (vendu par Vival). Dans la partie supérieure nord de la place, des aménagements de tables de pique-nique dans un cadre de verdure seront réalisés et le tout sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux seront réalisés en 2 tranches :

► La première tranche est la réalisation de la place. Elle devrait être terminée pour l'automne 2018. Un appel d'offre public a retenu les entreprises avec les montants suivants :

Terrassement voirie et espaces verts	264 710,10 €
Maçonnerie	274 022,30 €
Charpente, couverture, maçonnerie	43 685,93 €
Maitrise d'œuvre	45 980,00 €
Coordination SPS	3 340,00 €
Contrôle Technique	3 480,00 €
Borne électrique (estimation)	8 000,00 €
Eclairage (estimation)	20 000,00 €

► La seconde tranche est l'aménagement de la rue Jean Roux. Pour celle-ci, une étude est réalisée par l'ALEC42 (Agence Local de l'Energie Climat de La Loire) avec la participation d'habitants du village volontaires.

Depuis la loi de décentralisation de 1982, il appartient à la Commune de donner les noms de rue et de place. Le nom de cette place n'est pas encore choisi et nous proposons à chacun de réfléchir et suggérer un nom.

Pour cela deux choix possibles :

- Par email : placeduvillage@stsauveurenue.com
 - Par courrier à déposer en Mairie
- Les propositions de nom pourront être adressées jusqu'au 31 mai avec un petit texte d'explication. Le nom devra être conforme au code général des Collectivités Territoriales et sera validé par le Conseil Municipal.

Rappel du code général des collectivités territoriales :

- Si un nom de personne est choisi, la personne devra être décédée. Elle devra s'être particulièrement illustrée par son dévouement, son sacrifice ou son œuvre artistique.
- Le nom ne devra pas dépasser 38 caractères
- Le nom ne devra pas exister sur la Commune (même avec un type de voie différente : rue du Mr X et place X)
- Les homonymies sont à éviter (rue Dupond et rue du pont)



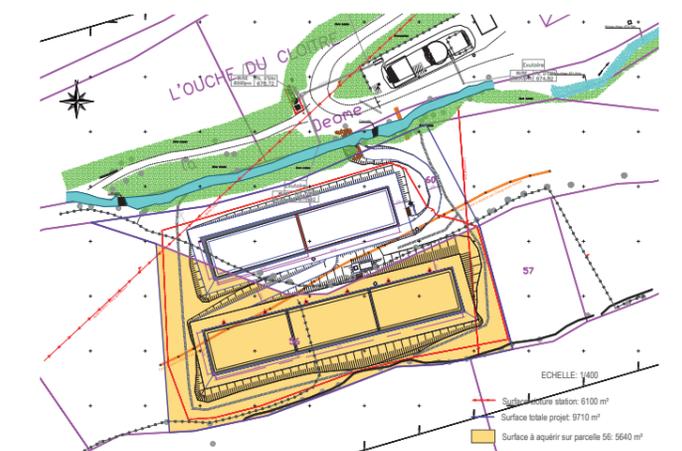
Une nouvelle station d'épuration pour cette année

Depuis le début de cette mandature, l'équipe municipale a eu la volonté de construire une nouvelle station d'épuration car celle existante était arrivée en fin de vie.

Il a tout d'abord fallu trouver son emplacement, et le choix s'est rapidement porté en face de la station actuelle. La Commune n'ayant pas la maîtrise du foncier, elle a alors sollicité les propriétaires des terrains et ceux-ci ont été conscients de l'urgence du projet. Aussi la municipalité les remercie pour leur compréhension.

La future station sera équipée d'un système à filtre planté de roseaux avec deux bassins.

Le choix de l'entreprise qui effectuera les travaux se fera courant Janvier 2018. Le coût des travaux est estimé à 700 000€, subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau, 10% par le Département, et les 40% restant seront financés par la Commune. Le début des travaux est prévu pour avril-mai 2018 pour une durée de 4 mois. La mise en eau de la nouvelle station est donc prévue pour septembre 2018.



Pôle Enfance

La commune est propriétaire du bâtiment OVE bien connu de tous. Ce bâtiment, vide depuis plusieurs années, se prête de par sa conception à l'accueil de l'école communale et d'un accueil petite enfance intercommunal.

Actuellement, un bureau d'architecte finalise les plans d'exécution. Dès l'obtention des subventions d'aide à la réalisation apportée par l'Etat, les travaux pourront démarrer. Au vu de l'investissement, la réalisation se fera en plusieurs étapes sur plusieurs années.

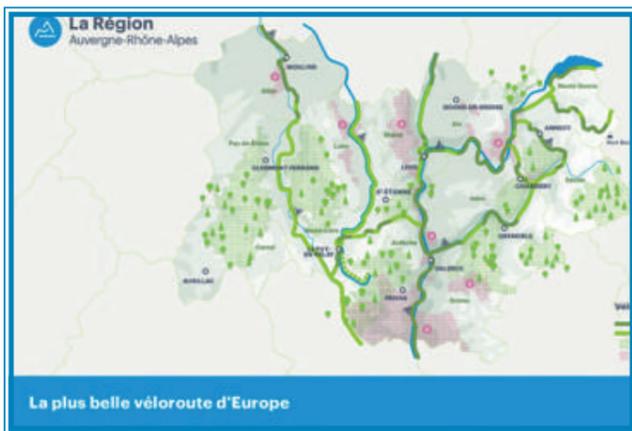


Véloroute Via Fluvia

Lors de la commission permanente du 30 novembre 2017, la Région Auvergne Rhône-Alpes a voté le lancement de deux chantiers d'aménagement de la Via Fluvia :

- En Ardèche et dans la Loire : 516 151€ ont été débloqués par la Région pour réaliser la section de 16 kilomètres de Saint-Marcel-Les-Annonay à la gare de Saint-Sauveur-en-Rue sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.
- En Haute-Loire : 220 000€ pour aménager la section Yssingeaux/St-Julien-du-Pinet sur le territoire de la Communauté de Communes des Sucs.

L'objectif de la Région est à la fois de réaliser des aménagements et de développer les retombées économiques sur les six véloroutes constituant des



Covoiturage

Vous trouvez votre équipage parmi les 105 000 covoitureurs de la Région !

Le covoiturage, une solution pour faire des économies :

Partagez vos frais d'essence pour les petits comme pour les grands trajets.

De nombreuses aires de covoiturage existent... renseignez-vous !

Les plus 2018 :

- La communauté Pilat compte plus de 1700 inscrits
- La communauté est un site compatible avec tous les sites de la Région Auvergne Rhône Alpes sur www.covoitourage.eu
- Dès janvier 2018, une application mobile pour du

Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, a présenté le 26 juin 2017 son nouveau plan régional visant à créer 400 kilomètres de véloroutes d'ici à la fin de son mandat, en 2021. La Région prévoit ainsi d'investir 40 millions d'euros pour construire un cheminement des sources du Rhône aux sources de la Loire. Avec pour ambition de devenir la Région européenne «leader» sur le tourisme à vélo. «La somme investie est extrêmement importante. Jamais la Région ne s'était autant mobilisée pour les voies vertes», s'est félicité M. Wauquiez.

produits touristiques attractifs pour les clientèles nationales et internationales.

Source : Service presse Auvergne Rhône-Alpes - 6 décembre 2017.

A Saint-Sauveur-en-Rue :

Les travaux du premier tronçon ont débutés cette année 2017, des Chavannes à La Gare, en voie partagée sur 2,7 km.

Voici ce qui a été réalisé sur notre village :

- Elargissement de la voie existante;
 - Limitation à 30 km/h par arrêté municipal (voir article aménagement);
 - Implantation de plusieurs panneaux de signalisation;
 - Mise en place de barrières de protection en « rondin de bois » sur certaines portions, le long de la voie.
- Une réflexion sur l'aménagement du site de la gare est en cours ainsi que les futurs aménagements de la ligne en direction de Badol.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site : www.viafluvia.fr

covoiturage en temps réel, un système de parrainage et de récompense des covoitureurs !

- Vous organisez un évènement : pensez à créer votre évènement sur le site et proposez un lien covoiturage pour faciliter les équipages !



Trouver un itinéraire

Les itinéraires de randonnée dans le Parc du Pilat désormais en ligne sur pilat-rando.fr

Le territoire reconnu pour la randonnée, avec plus de 3 000 km de sentiers balisés, le massif du Pilat vient d'entrer dans l'ère du numérique !

Pour faciliter l'accès aux itinéraires de randonnée balisés, le Parc du Pilat a répertorié l'ensemble de ces circuits dans un nouvel outil numérique gratuit : pilat-rando.fr

Emporter les informations utiles sur les sentiers

Il suffit ensuite d'imprimer la fiche synthétique avec la carte avant de partir sur les chemins. Ce sera un bon complément au balisage judicieusement égrené le long du parcours.

Les randonneurs connectés peuvent aussi importer la trace GPS sur leur téléphone ou leur montre pour s'engager en toute sérénité sur les sentiers du Pilat.

Une seule adresse : www.pilat-rando.fr

La randonnée dans le Pilat en quelques chiffres

- 3 GR - sentiers de Grande Randonnée - Les GR 7, 42 et 65 représentant 120 km dans le Pilat
- 9 sentiers du Parc traversant le Parc de part en part sur 562 km d'itinéraires
- Une centaine de sentiers en boucle créés par les 40 communes engagées auprès du Parc - parcours de 1h à la journée, pour un total de 1 000 km d'itinéraires
- 31 circuits VTT pour près de 600 km de sentiers
- Un réseau complet d'itinéraires équestres sur plus de 420 km maillant le Pilat
- Des itinéraires cyclo, dont les 6 montées de cols équipés de bornes kilométriques spécifiquement destinées aux grimpeurs.

Un tout nouveau site internet pour le Parc du Pilat

Adapté aux formats ordinateur, tablette et téléphone, le nouveau site internet du Parc affiche fièrement ses nouvelles couleurs. En déclinaison de la nouvelle charte graphique, il se veut synthétique, visuel, aéré, dans des tons vifs et colorés. Le contenu a également évolué. Vous pourrez y trouver les outils pratiques du territoire, tout savoir sur le fonctionnement du Parc et ses actions.

Via le net, tous les amoureux du Pilat et de la randonnée ont désormais un accès direct aux boucles, circuits et grands itinéraires proposés sur le massif.

Le site offre la possibilité de choisir le type de circuit recherché (pédestre, équestre, VTT ou cyclo), sa préférence géographique ou le niveau de difficulté recherché. Une fois l'itinéraire choisi, l'utilisateur dispose de toutes les informations pratiques : dénivelé, niveau de difficulté, durée de parcours, ainsi que du descriptif technique de cette randonnée.

Vous pourrez même accéder à la partie « les grands programmes », ces différentes procédures pilotées par le Parc du Pilat qui servent le développement du territoire, comme le programme européen Leader par exemple.

Enrichi de nombreux liens et supports www.parc-naturel-pilat.fr signe le lieu où converge toute l'information sur le Parc naturel régional du Pilat.

En 2018, c'est le site internet des offices de tourisme du Pilat www.pilat-tourisme.fr qui se modernisera.

www.pilat-rando.fr



Tous les itinéraires de randonnées du Parc naturel régional du Pilat



Le Relais d'Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE)

Le RAMPE est un point d'informations sur la petite enfance. Il conseille et aide les parents désireux de trouver un mode de garde pour leurs enfants dans leur commune.

Le Relais est aussi un service de mise en relation, d'informations pour les assistants maternels. Il réalise régulièrement l'accueil des enfants en temps collectifs plusieurs jours dans l'année. Si vous souhaitez vous renseigner sur le métier d'assistant maternel, connaître l'ensemble des démarches et conditions à remplir, n'hésitez pas à contacter Caroline VIDAL.

La responsable vous reçoit sur la commune de Bourg Argental le mardi de 13h30 à 18h à la Communauté de Commune des Monts du Pilat et sur la commune de St Genest Malifaux le jeudi de 13h30 à 18h à La Forge.

(RAMPE) Relais Assistants Maternels Parents-Enfants des Monts du Pilat
Communauté de communes des Monts du Pilat
Place de l'hôtel de ville - BP 27
42220 Bourg Argental
TÉL : 04 77 39 79 87
Courriel : rampe@cc-montsdupilat.fr

Temps parents enfants

Sur notre territoire, des temps parents-enfants sont organisés.

Durant ces temps, des professionnels, disponibles et à votre écoute, vous accueillent dans un cadre ludique et convivial. Vous pourrez jouer avec votre enfant, échanger avec d'autres parents.

L'accès est libre et gratuit.

Les impôts

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire vous informe que dans le cadre de sa stratégie d'accueil pluriel, et pour assurer une meilleure qualité de service à l'utilisateur.

Un dispositif d'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous pour les questions complexes sera déployé pour tous les SIP à compter du 1er mars 2018 (Service des impôts des particuliers) du département de la Loire.

L'objectif de ce nouveau dispositif d'accueil est d'éviter tout déplacement inutile et, lorsque ce dernier est nécessaire, lui offrir la possibilité de prendre un rendez-vous auprès du service afin de lui éviter l'attente à nos guichets.

Ainsi, l'utilisateur sera-t-il reçu dans de meilleures conditions et l'examen préalable de son dossier et de sa question

La Communauté de Communes des Monts du Pilat anime un réseau d'associations, de professionnels et d'acteurs du territoire autour de la parentalité.

Février	Mer 14	St Sauveur en Rue	Modelage
	Mer 21	St Genest Malifaux	Transvasement
Mars	Ven 2	Bourg Argental	Peinture et peinture propre

permettra de lui demander de se munir de toutes les pièces utiles à son règlement.

Pour bénéficier de la réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « contact »), où ils peuvent, à tout moment, disposer des services en ligne et recueillir déjà de nombreuses réponses aux questions qu'ils se posent (via leur espace Particulier ou Professionnel). Ils pourront aussi prendre rendez-vous, le cas échéant, par téléphone ou au guichet des SIP du département.

Gendarmerie PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES DE RÉSIDENCES : LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES »

Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs récemment qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences.

Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- ▶ verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clés en extérieur
- ▶ évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- ▶ équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- ▶ signalez vos absences prolongées à la brigade

de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)

▶ soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe

▶ ayez le réflexe de composez le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même

▶ ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

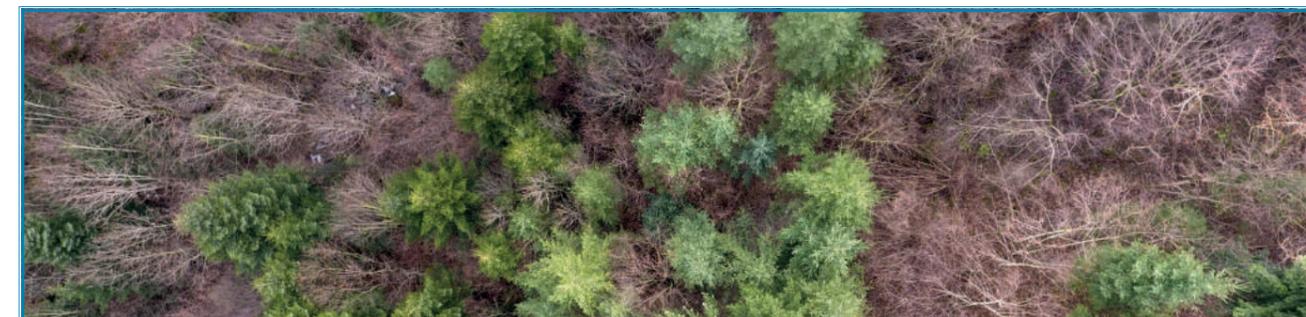
Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « Stop Cambriolages ». Elle est accessible gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones, sous le format Android et IOS (Apple). Elle est accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale.

Nos amis les animaux

Extrait : Législation sur les déjections canines :

Ils sont les bienvenus dans notre village. Mais les propriétaires de chiens doivent se comporter en personnes responsables. Pas très agréable et encore moins hygiénique de marcher sur des trottoirs souillés. Prendre ses précautions avant de sortir « Toutou », prévoir un petit sac pour récupérer ses déjections.

« Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe : 35 euros. »





Les Classes en 7

Ecole publique

Merci au Rosier Blanc qui cette année encore a permis aux enfants de partager un moment musical avec ses résidents, au club Joyeuses rencontres qui nous a invités à goûter du carnaval, à la municipalité qui a organisé trois séances de cinéma à destination des enfants à la salle des fêtes, ainsi qu'aux bénévoles qui ont animé l'activité bibliothèque bihebdomadaire.

Pour cette année 2017/2018, l'école publique voit le retour à la semaine de travail en 4 jours aux horaires habituels.

J'en profite pour remercier tous les intervenants des temps périscolaires qui se sont impliqués tout au long de ces deux années pour offrir aux enfants des animations de qualité.

Véronique PROST et Anne-Gaëlle LOUAT-ORIOU nous ont quittés, nous leur souhaitons dans le cadre de leurs nouvelles activités autant de réussite et de satisfactions qu'elles ont pu en connaître à Saint-Sauveur.

Elles sont remplacées par Annabelle VALLET et Lucile LEMOINE qui complète son temps partiel.

Ce début d'année a vu l'intervention du syndicat des trois rivières qui a animé des ateliers de lecture de paysage, avec observations sur le terrain et réalisations de maquettes. Après les vacances de février, Madame Estelle TREMOULHEAC, (Enseignante Missionnée Pôle Ressource) interviendra un jour par semaine dans la classe primaire dont l'effectif est particulièrement chargé pour faciliter la mise en place d'un projet d'écriture autour du roman policier en liaison avec la classe des CM1 de Bourg-Argental.

Le travail en réseau, au cœur de notre projet d'école, se concrétisera également dans la liaison école/ collège qui

Sou de l'Ecole Publique

Ainsi, le Sou finance notamment des sorties, une partie de l'activité piscine. Les bénéfices permettent également aux enfants de l'école primaire de partir en classe transplantée tous les deux ans. L'année dernière, ils ont ainsi pu découvrir, certains pour la première fois, la Côte



L'année 2016/2017 aura été bien remplie à l'école publique : la classe des grands a pu partir en classe de mer à Noirmoutiers avec les écoles de Burdigues et de la République grâce à la mobilisation des parents du sou de l'école, les petits quant à eux sont allés visiter la ferme de Taillard où ils ont pu rencontrer les fameux « culs-noirs » limousins et se régaler d'un pique-nique de produits du terroir.

concerne les écoles primaires du canton et les classes de 6ème du collège du Pilat sur le thème de la préhistoire. Il permettra aux enfants de se rencontrer au collège en fin d'année pour échanger autour des résultats de leurs travaux.

Enfin, si nos moyens le permettent, Madame VALLET envisage une sortie au planétarium et une autre au Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne.

Les sorties piscine ont pu être reconduites cette année avec la concours précieux du sou de l'école et des parents accompagnateurs, ainsi que l'activité bibliothèque et le cinéma.

Un petit mot enfin sur nos ATSEM : Béatrice GUIRAO a brillamment assuré le remplacement d'Emilie, en congé parental, et Nelly, en congé maternité sera remplacée par Charlene MAGNARD.

Tout le personnel de l'école se joint au directeur pour vous souhaiter à tous, mais plus particulièrement aux enfants, une bonne (et studieuse) année 2018.



Depuis 1978, l'association du Sou de l'Ecole Publique de Saint Sauveur en Rue organise divers événements dans l'objectif de récolter des fonds pour enrichir la vie scolaire des enfants.

atlantique lors d'un voyage à Noirmoutiers.

En 2017, 25 personnes dont 4 portés en joëlette ont participé au 10 km Marche de la Taillardine 2017. M'CHATELARD, initiateur de cette « Taillardine » il y a 24 ans, a ainsi pu redécouvrir les beaux sentiers de notre territoire. Cette année, le Sou vous donne rendez-vous :

- ▶ Le 26 mai 2018 pour une soirée familiale ambiance Latino ;
 - ▶ Le 16 septembre 2018 pour la 24ème Taillardine.
- En espérant vous y retrouver nombreux !

L'Ecole Privée de St Francois Régis

L'année a été encore bien remplie pour les élèves de l'école privée qui ont pu participer à de nombreuses activités. Les GS-CP et la classe des grands ont fait une sortie ski de fond et raquettes au foyer de ski de Burdigues le mardi 24/01. La neige était au rendez vous et après un repas tiré du sac les GS-CP ont chaussés les raquettes pour une belle balade et les plus grands sont partis profiter des pistes de ski de fond.

Les élèves sont allés tirer les rois à La Tour des Cèdres. Ils ont partagés un moment de convivialité avec les personnes âgées.

La sortie ski organisée par l'Apel a eu lieu le samedi 28 janvier à Chamrousse. Les personnes présentes ont pu se régaler, la neige encore une fois était au rendez-vous ainsi que le soleil. Très belle journée appréciée par les nombreux participants.

Le carnaval a été l'occasion de se déguiser et de partager un goûter avec le Club Joyeuse Rencontre et les élèves de l'école publique

Le concert Jazz au sommet avec le Rosier Blanc a été reconduit et l'école a pu y participer. Un moment très enrichissant pour tous les enfants.

Grâce à l'investissement des élèves et de Bénédicte la maitresse des grands, la chorale « Les POPS CHŒUR de St SAUVEUR » a vu le jour. Un tee-shirt à son effigie a même été fait grâce à une maman que nous remercions. Leur répertoire s'étoffe au fil des mois.

Le dimanche 5 mars a eu lieu notre loto bien fourni en lots grâce aux artisans commerçants du canton. De nombreuses personnes se sont déplacées pour tenter de gagner un bon d'achat chez Ardèche Evasion, un Smartphone, ou les nombreux autres lots, notamment 3h en tant que soigneur au zoo de St Martin la Plaine pour la partie enfant. Le député Mr Dino CINÉRI nous a fait l'honneur de sa visite.

Comme chaque année nous avons organisé notre traditionnel « Pain pomme » à l'occasion du carême afin de sensibiliser les enfants aux valeurs de partage et d'entraide qui sont chères à notre école. Cette année le don a été attribué à l'association « enfants du Mékong »

L'Apel a organisé son traditionnel pique nique au Rosey à Marllhes le dimanche 21 mai.

Certains sont montés en vélo malgré le soleil très chaud ce jour là. Cette journée donne l'occasion aux familles d'apprendre à se connaître et de partager un moment de convivialité. Elle permet de se voir dans un contexte autre que celui de la sortie d'école et elle est très appréciée de tous. La bonne humeur est toujours au rendez-vous.

L'école a pu visionner 3 films tout au long de l'année grâce au cinéma le Foyer et en collaboration avec l'école publique. Les films sont précédés d'un travail de préparation en classe. Les enfants de maternelles / CP ont pu bénéficier de plusieurs ateliers cuisine répartis sur l'année.

Le vendredi 23 juin, les élèves se sont rendus à Dunières pour leur voyage scolaire. Ils sont montés grâce à « La Micheline » jusqu'à la gare de St Pal et ils sont ensuite redescendus en pédalant sur les vélos-rail. Chaque enfant est revenu

enchanté près à recommencer...

Les CP jusqu'au CM2 se sont rendus à la piscine à Annonay pendant un trimestre afin d'apprendre à nager ou de se perfectionner.

Depuis la rentrée de septembre, les élèves vont également à la bibliothèque du village où ils sont accueillis par des bénévoles et peuvent consulter des livres.

Le 8 décembre une animation « ilLuminations du 8 décembre » a eu lieu avec vin chaud, friandises de Noël, choucroute à emporter et de nombreux chants de la chorale « Les Pop's Chœur ». L'école a également participé à un concert de l'Avent de Marie-Louise VALENTIN à Bourg-Argental avec l'école St Anne.

L'arbre de Noël a rassemblée une nouvelle fois familles et enfants, et permet de faire le lien entre les générations qui effectuent tour à tour une représentation.

Le projet pédagogique autour de la découverte des abeilles et du miel et toujours en place. D'ailleurs nous rappelons que le miel est en vente à l'école au prix de 12€ le kg. Cette année les différents miels sont proposés en vrac, il suffit de venir avec ses pots vides à l'école si vous êtes intéressés.

Nous vous rappelons que nous louons toujours nos tables et nos bancs pour vos différentes manifestations, que ce soit personnel ou pour des associations (2€ la table et 0,5€ le banc). N'hésitez pas à contacter Nadine FOURNEL 04 77 39 29 57 pour plus de renseignements.

Quelques dates à retenir :

- ▶ Loto : le dimanche 4 Mars à 14h à la salle des fêtes
- ▶ Porte ouverte : le samedi 28 Avril de 10h à 12h
- ▶ Pique nique : le dimanche 27 mai
- ▶ Classe découverte dans un Poney-Club à l'océan, à Hourtin-plage du 10 au 14 juin
- ▶ Apéritif de fin d'année : vendredi 6 Juillet



Amicale Sourire, Soutenir, Souvenir

Quoi de neuf dans l'association des amis de l'école St François Régis ?

Cette année 2017 s'achève et nous avons partagé quelques bons moments avec d'abord les réunions dans l'année où nous pouvons échanger nos idées avec en point de mire l'objectif du bicentenaire dans 2 ans. Et oui ! ça s'approche !!!

Ensuite, nous sommes invités aux différentes manifestations des associations de parents d'élèves. Nous les remercions de cette main tendue qui favorise également le lien intergénérationnel, même si ce n'est pas toujours évident de répondre présent lorsque les chemins se sont éloignés.

Enfin, et ce fût « notre » rencontre, le 8 décembre, dans une cour illuminée, nous nous sommes

retrouvés autour d'un bon vin chaud et de pâtisseries de Noël. Chacun a pu venir vivre un moment de convivialité, agrémenté par les chants de la chorale des Pop's Chœur qui nous ont mis dans l'ambiance, aidé en cela par la météo hivernal. Après avoir récupéré la choucroute à emporter, les participants ont pu rentrer se mettre au chaud. Certains ont rejoint les jeux de cartes proposés par les bénévoles du Téléthon.

Vivre l'amitié, les souvenirs et les bons moments, voilà ce qui pourrait être la devise de l'Amicale. C'est aussi nos souhaits pour chacun de vous en ce début d'année 2018. Meilleurs vœux à tous !!!
Pour l'Amicale, Martine Doyat

Les Sources de Taillard



L'eau, l'une des richesses de notre forêt de Taillard !

Le massif forestier de Taillard nous offre une de ses richesses, par son abondance et sa qualité : de l'eau potable, fraîche et pure.

La protection de cette ressource est un enjeu de première importance pour notre association qui s'inquiète pour la pérennité et la qualité de l'approvisionnement en eau du village et de ses hameaux, notamment au regard du projet éolien qui est situé sur une zone capitale à plusieurs titres pour cet approvisionnement.

Nous redoutons l'imbrication des périmètres éoliens et de ceux de protection des captages d'eau destinés à la consommation des habitants, la réduction de la surface pour l'infiltration des eaux de pluie, la modification des écoulements superficiels et souterrains, la proximité de zones humides susceptibles d'être affectées durant les travaux, les pollutions potentielles, etc.

À Saint-Sauveur-en-Rue, nous sommes presque tous concernés :

Les habitants du village qui consomment l'eau des captages du vallon du Sapet, et tous les habitants dépendant de sources individuelles sur le versant nord de la forêt.

À l'heure où l'on constate des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues, la baisse du débit des sources est une conséquence à craindre. Nous devons agir pour le maintien des équilibres naturels.

Notre conseil d'administration, composé de 15 membres, s'attache à représenter les habitants. Votre adhésion (5 euros par personne) est un soutien pour nos actions.

Notre bureau :

Présidente : Céline CARTELLIER
Vice Présidente : Céline LEYRISSSEL
Trésorier : Hélène SAUVIGNET
Secrétaire : Alexandre PARNOTTE
Trésorier adjoint : Laurent PERRET

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'association via l'adresse mail : sources.taillard@gmail.com ou par voie postale : La Palle, 42220 Saint Sauveur en Rue



Les Pieds Sur Terre

La réalisation de ce clip avait également pour objet d'offrir une vision dynamique et cosmopolite de notre territoire. Nous avons réuni une cinquantaine de participants de tout âges, des san salvatoriens, des bourgeoisans, des pirailons, et des annonéens, bref des habitants venus de Saint-Sauveur et des villages voisins. Ils étaient encadrés par l'équipe organisatrice de l'association « Les pieds sur terre », le réalisateur Brice SODINI, et les artistes venus de Lyon.

Le bilan de cette première rencontre est très positif.

Les participants étaient pour la plupart des passionnés de danse, de musique ou des curieux venus découvrir l'univers de l'image.

Nous envisageons de diffuser ce clip le plus largement possible. L'artiste Appoloss l'a déjà présenté dans l'émission



« Afronight » (chaîne câblée « Télésud »), le 07 novembre dernier. Des projections du clip sont prévues dans le cinéma de Saint-Bonnet-le-Château durant tout le mois de janvier 2018. Un accord de projection est également en cours dans les cinémas voisins.

Nous sommes également ouverts à toute proposition de diffusion.

Le clip est visible sur <https://www.facebook.com/appoloss.groove> et les photos sur le site www.magalistora.fr (professionnel/24062017).

Nous remercions tout particulièrement les membres des associations voisines (La Fourmière, Lou San Sevao, Oreille hardie) venus soutenir le projet, les musiciens Leland TRACY, Laurent MICHAUD et Michel TURCAT, le professeur de Hip-hop Vincent ESTEBAN et ses élèves, les figurants dont Violaine NEYME et Julien DOURIN pour leur implication dans le clip, la photographe Magali STORA, venue bénévolement photographier l'événement, et la municipalité pour son soutien.

Le 24 juin dernier, l'association Les pieds sur terre organisait sous un soleil radieux sa première manifestation à Saint-Sauveur-en-rue. Cette rencontre avait pour objectif de fédérer les habitants des villages alentours autour d'un projet artistique: le tournage du clip vidéo « Viens danser la bourrée », avec l'artiste franco-ivoirien Appoloss.

L'association a créé l'activité périscolaire « Langues et pratique artistique » qu'elle a mené avec succès auprès des enfants de l'école publique de Saint-Sauveur-en-Rue



jusqu'en juin 2017. L'atelier n'a malheureusement pas été reconduit cette année scolaire 2017-2018 car les TAPS ont été supprimés. C'était une expérience très enrichissante que nous entendons reconduire sous une forme différente.

L'année 2018 sera marquée par un nouveau projet artistique: la création d'une « flash mob » rassemblant les habitants de Saint-Sauveur-en-rue. Ce terme anglais désigne la rencontre chorégraphique express d'un groupe de personnes dans un lieu public sans y être attendu. L'effet de surprise donne à ces rassemblements éphémères et animés un aspect convivial, apprécié par les spectateurs improvisés. La première « flash mob » est créée à New-York en 2003. L'objectif de ce nouveau projet est le même que le précédent: créer du lien autour des pratiques artistiques, et du dynamisme au sein du territoire.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations sur ce projet ou si vous souhaitez nous soumettre une nouvelle idée.

Nous sommes ouverts à toute proposition artistique.
lespiedssurterre@yahoo.com



Les amis des P'ticatchoux

Les besoins peuvent être matériels, financiers, mais aussi nécessiter une présence pour aider lors des déplacements à l'extérieur ou pour la mise en oeuvre d'animations (bricolage, comptines, cuisine etc...) Composée de membres actifs et de membres donateurs, elle essaye de rester à l'écoute de cette structure.

Nous avons pu participer de manière ponctuelle pour :

- ▶ Bricolage de marionnettes
- ▶ Promenade en poussette
- ▶ Atelier Montessori
- ▶ Accompagnement au gymnase pour des jeux et des parcours de motricité
- ▶ Rondes et comptines
- ▶ Cuisine
- ▶ Peinture
- ▶ Boules, marelles, ballons, jeux d'eau...

Nous avons besoin de vous pour garder ce lien et nous vous assurons que les enfants vous le rendront au

Tour des Cèdres

L'association « Les Amis de La Tour des Cèdres » a financé des activités Lou spectacles divers pour les résidents de la maison de retraite du village tout au long de l'année :

- ▶ Deux sorties au cinéma Le Foyer à Bourg Argental.
- ▶ Des spectacles au sein de la maison de retraite : groupes de musique, de chant du monde et chorale
- ▶ Une vidéo conférence sur la catalogue
- ▶ Un spectacle « cabaret costumé » pour mardi-gras
- ▶ Une visite guidée en petit train au centre-ville de St Etienne
- ▶ Une promenade en bateau à St Victor sur Loire
- ▶ Une journée « jeux en bois » avec un animateur
- ▶ La visite du Moulin des massons à St bonnet Le Courreau
- ▶ La visite de la Ferme des Blés d'Or à Véranne
- ▶ Un repas au restaurant, un goûter en terrasse

C'est grâce à la participation des personnes du village ou des villages alentours, des familles de résidents aux manifestations que nous organisons (Loto,

L'association des « Amis des p'ticatchoux » a été créée pour apporter un soutien aux assistantes maternelles de la M.A.M.

centuple par leur sourire, leur accueil et leurs câlins. Si vous disposez d'un peu de temps (une ou deux heures) même de manière occasionnelle pour participer à une ou deux animations, une ou deux sorties, et compléter notre petite équipe de bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Il n'y a pas besoin non plus de connaissances particulières : Juste avoir le désir de passer un moment avec ces petits bout-choux et leurs assistantes maternelles. Vous pouvez contacter :

Sophie ODOUARD (Présidente) 06.04.65.14.59
Josette CORVAISIER (Trésorière) 04.77.39.24.64



LOTO :

Dimanche 25 mars 2018 à 14h00 à la salle d'animation de la Tour des Cèdres

CONCOURS DE BELOTE :

Dimanche 04 novembre 2018 à 14h00 à la salle d'animation de la Tour des Cèdres

Pour toute information vous pouvez contacter Florence ou Marie Paule, les animatrices au 04 77 39 21 61

Lou San Sevao

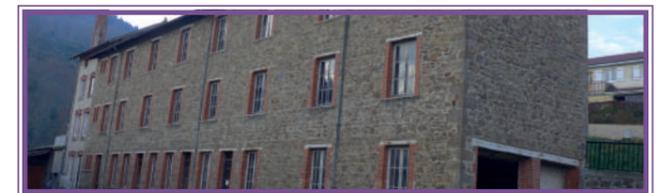
2017 : encore une année bien remplie, qui a commencé dès le 4 février avec une soirée soupe aux choux et bal folk.

Le dimanche 18 Juin, une matinée saucisses fut organisée aux platanes. Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé le repas du dimanche de la vogue.

Depuis l'automne, nous préparons une exposition sur notre gare et la ligne de chemin de fer. Les personnes qui souhaitent nous aider en nous prêtant des photos, documents en rapport avec le sujet, sont les bienvenues. Cette exposition sera visible du 1er juin au 30 septembre 2018. Nous vous sollicitons à nouveau pour nous prêter photos, documents ou éléments divers qui ont une relation avec le train. Tous ces documents vous seront restitués après les avoir reproduits.

Nous sommes également coorganisateur de la Fête d'été avec le Comité des fêtes les 5 et 6 août sur le thème du Train.

Contacts: Pierrot ROUX , président : 04 77 61 00 53 - pierrerox287@hotmail.fr ou Jean PERRET, trésorier : 04 77 39 25 88 - jean.perret9@libertysurf.fr



La Fourmilière

Née début 2012, La Fourmilière a pour ambition de favoriser le lien social et de redonner vie à un bâtiment, l'Usine (route de Burdignes). Au vu de la mise en vente de l'usine par la SCI Le Local, les statuts seront révisés en conséquence.



En 2017, l'association a organisé une soirée bal vinyl au printemps et un marché d'été avec des animations et une initiation au tir à l'arc.

fréquenté l'atelier et 34 vélos ont été révisés lors des permanences. Une réflexion est menée pour transférer cet atelier...(à suivre).

En 2018, elle propose de nouvelles activités en plus des cours de Tai Chi et des soirées « Easy English speaking ». Nous nous proposons aussi d'investir le « Jardin des Matrus » pour participer à la dynamique collective (voir article dédié au projet initié en 2017, pour les enfants en TAP). Et bien sur, deux événements annuels seront programmés : concert et bal folk et marché de producteurs et artisans locaux.

Vous avez des idées, l'envie de monter de nouvelles actions ou participer à des chantiers collectifs?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences le premier vendredi de chaque mois d'avril à octobre, à l'usine, de 18h30 à 19h30.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail sur lafourmiliere42@gmail.com ou retrouvez notre actualité sur https://fr-fr.facebook.com/Lafourmiliere42220



Amicale des Sapeurs Pompiers

Cette année le cross interpilat a été remanié et rebaptisé «l'interpilat».

C'est une épreuve qui se déroule en binôme le premier exécute un parcours en course à pied, tandis que le deuxième effectue un parcours en VTT. La dernière épreuve est un parcours à effectuer en binôme avec l'un de ces deux pieds attaché à celui de son coéquipier. Le classement se fait par rapport à un nombre de points accumulés, et pour cette première édition c'est un binôme du CIS de Saint Sauveur en Rue (Mickaël GERLAND et Paul MONTABONNET) qui l'a remporté. Bravo à eux et vivement la prochaine édition pour défendre leur titre.

L'amicale continue toujours à animer le village avec le carnaval en mars pour les enfants et le 14 Juillet avec son concours de pétanque où la population apprécie toujours ce moment très convivial et festif.



2017 a été une année riche aussi en formations et en nominations ce qui permet que nos pompiers soient opérationnels de façon optimale.

Sur un effectif de 23 sapeurs-pompiers 8 agents se sont distingués.

Le LNT ORIOL Jean Pierre (adjoint au chef de centre) a reçu la médaille d'or de 30 années de service

Le ADJ MIRANDA Loïc a reçu le grade d'ADC (adjudant-chef) et la médaille des formateurs JSP

Le SGT GERLAND Michaël le grade de SCH (sergent-chef)

Le CPL ORIOL Corentin le Grade de SGT (sergent) et la médaille des formateurs JSP

Le CCH DUCLOS Michaël le grade de SGT (sergent)

Le SAP BARRALLON Sébastien le grade de CPL (caporal)

Le SAP DURIEUX Pauline le grade de CPL (caporal)

Le SCH BLACHON Pascal a réussi sa formation CDA TA

chef d'agrès tous engins.

Docteur VIAL a été promu commandant Raphaël BACHER, chef de centre, a reçu la médaille de chef de corps.

Une nouvelle recrue est rentrée au centre, après avoir fait sa formation JSP : Nais LAMBERT.



Nais LAMBERT

Récemment nos sapeurs ont reçu un nouveau camion : le CDHR (Camion dévidoir hors route), et sa MPRGP (moto pompe Remorquable grande puissance) 1200 m de tuyaux, qui sera engagé dans un groupe appuie d'eau avec un CCGC (camion-citerne grande capacité) qui se trouve à Bourg-Argental. Cet engin est le seul sur la compagnie et pourra intervenir sur des gros feux. Pour la prochaine année à venir d'autres formations sont prévues. Nos pompiers sont très motivés pour progresser dans leur passion afin de donner le meilleur d'eux même.



Les Sapeurs-Pompiers du CIS St Sauveur en Rue, se sont cette année illustrés dans plusieurs disciplines sportives (boules, pétanque, cross, volley).

ADMR Les 3 Vallées

Tout au long de l'année 2017, le service « Animation » a proposé des temps d'animation pour les personnes âgées (Jeux, repas, gouters, sorties, visite à domicile ...) en créant du lien social, pour rompre l'isolement.

Cette année 2017 a vu l'intégration de l'association ADMR de St Julien Molin Molette à l'association dont la Maison des Services se situe à Bourg Argental. Cette intégration a pris effet le 1er janvier 2017, et ce sont à présent 24 bénévoles qui gèrent l'association.

D'autre part l'effectif salarié est passé à 27 personnes, et le nombre de clients aidés à 250 personnes. De ce fait, une réorganisation des missions des secrétaires administratives a également été nécessaire. Pour mémoire, l'association ADMR Les 3 Vallées propose 3 gammes de services :

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES : Intervenir dans les familles dont les enfants ont moins de 16 ans et dont l'un des parents, ou l'un des enfants se trouve en situation de fragilité.

SERVICE PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP : Intervenir à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, pour assurer le maintien à domicile.

SERVICE DE GARDE D'ENFANTS : Garder vos enfants dans son environnement familial, c'est l'un des avantages de la garde à domicile.

SERVICE QUALITE DE VIE : Confier son ménage et son repassage.
SERVICE TELEASSISTANCE FILIEN : Lier la personne 24h/24 avec notre centrale téléphonique.

L'association ADMR « Les 3 Vallées » serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles qui pourraient contribuer à son dynamisme. Rejoindre notre équipe c'est :

- » Etre utile à ceux qui nous entourent
- » Agir pour le développement local.
- » Vivre une expérience humaine enrichissante.
- » Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

Pour tout renseignement, pour nous joindre ou laisser un message au 04 77 39 79 51 ou par mail : msles3vallées@fede42.admr.org
La maison des services est ouverte à l'accueil au public le lundi de 8h30 à 12h00 ainsi que le jeudi de 8h30 à 11h00.

Les petites mains de taillard

Cette année nos dentelières n'ont pas chômées. Les ateliers du mercredis après-midi auprès des enfants ont continué avec succès, ainsi que les ateliers dans le cadre des activités périscolaires.

Les cours pour adultes avec Jérôme, ont permis aux dentelières d'approfondir leur savoir-faire. Tout le monde était convié à la journée porte ouverte. Vous avez pu admirer beaucoup de bels ouvrages. Les dentelières ont également permis, pendant les vacances scolaires, à plusieurs enfants de s'initier aux fuseaux.

Pour la nouvelle année, un nouveau bureau a été élu. La nouvelle présidente, Mme MICOUD Annie ainsi que toute l'équipe vous souhaite une excellente année.



C'était leurs 50 ans !

En effet le samedi 8 juillet plus de 400 personnes se sont retrouvées sous un immense chapiteau où les plus jeunes ont pu côtoyer ceux qui ont donné naissance au club et découvrir les différentes activités depuis sa création en 1967.



Une journée festive où l'on a pu voir les anciennes gloires du club en guise d'apéritif, le tout suivi d'un succulent repas (merci au traiteur!!!) et enfin une magnifique soirée dansante bien arrosée.

Pour sceller cet événement, un livre « l'univers de l'OCS » a été édité et retrace l'histoire complète du club, de ses débuts en 1967 jusqu'à aujourd'hui.

En 50 ans d'existence, l'OCS est toujours resté dans une dynamique permanente de part ses différents dirigeants. Aujourd'hui encore les licenciés suivent les mêmes valeurs sportives et de partage que les fondateurs ont mis en place dès 1967.

Et ce n'est pas un hasard si plus de 700 personnes ont, à un moment donné, croisé la route du sport chez les Picatios. En espérant que tout le monde fut heureux de se retrouver et de faire la fête ensemble.

Côté sportif, l'année 2017 marque le retour d'une équipe seniors filles et la création d'une activité fitness/préparation physique.

Le handball, avec 89 licenciés répartis en 7 équipes, reste la plus grosse section : seniors garçons 1 et 2, seniors filles, -18 ans garçons, -15 ans filles, -13 ans garçons et -9 ans mixtes. Nous allons également avoir pour les années à venir des entraîneurs diplômés, car Coline, Aurélie, Fabrice et

1967-2017, l'OCS vient de fêter 50 ans d'existence et que ce fut intense.

Vincent prépare actuellement l'examen au sein du comité de Loire.

Nous conservons l'activité volley loisir avec une quinzaine de personnes et la gymnastique d'entretien avec 10 personnes.

Comme annoncé plus tôt, Maxime et Marine proposent depuis septembre une section fitness/préparation physique les lundis, mardis et mercredis.

Cette nouvelle activité est une réussite car elle regroupe déjà une trentaine de personnes.

En conclusion, l'OCS reste un club attractif de part ses différentes activités, mais de plus en plus difficile à gérer avec si peu de membre au bureau. Face au nombre de licenciés conséquent, un nouveau Conseil d'Administration a été créé en septembre afin d'étoffer la structure dirigeante.

Bonne année à tous et rendez-vous en 2018. Sportivement.



COMMISSION COMPETITION

Membres :
ARNAUD Nicolas
BONNARD Anthony
BONNARD Léo
CHARROIN Guillaume
CLOQUET Aurélie
COTTIN Coline
GUIOT Fabrice
MIKULOVIC Vincent
RAMEAU Delphine

COMMISSION BUVETTE

Responsables :
BARRALON Stéphane
VERMEERSCH Josselin

Membres :
BACHER Marine
BARRALON Damien
CARROT Alexis
FARIZON Quentin
MAY Justin,
QUIBLIER Benoit
SAGNOL Hugo

BUREAU DIRECTEUR

Présidents :
ARNAUD Nicolas,
BONNARD Anthony
Trésorier :
COURBON Jean François
Secrétaire :
BERNE Aurélie

COMMISSION INFORMATIQUE

Responsable :
BERNE Aurélie
Membre :
BERNE Thibaud

COMMISSION MATERIEL

Responsable :
BONNARD Jean François

Membres :
ARNAUD Nicolas
COURBON Jean François

COMMISSION EVENEMENTIELLE

Responsables :
BONNARD Léo
MOUTOT Ludivine

Membres :
BONNARD Geneviève
BONNARD Jean François
CLOQUET Aurélie
COTTIN Coline
RAMEAU Delphine
SAGNOL Pierrick

Le Comité des fêtes

Puis ce fut la fête d'été le 5 et 6 Aout sur le thème « Les quartiers en fête ». Le matin, Pierrot et M. Frédérique BALLANDRAUD nous avaient tracé un parcours (marche découverte) où l'on pouvait découvrir tous les quartiers du village. L'après-midi, 4 quartiers (Nord, Sud, Le centre et St Madeleine) ont dû s'affronter dans les différentes épreuves, dans la joie et la convivialité. St Madeleine a été l'heureux gagnant. Le Comité des fêtes remercie tous les bénévoles et sponsors qui ont permis que cette fête soit un succès.

Pour la nouvelle édition 2018, le 4 et 5 Aout, le Comité des fêtes s'associe avec l'association de Lou San Sevaio, pour renouer avec le passé. Le thème : « Le train ressiplera 3 fois ». Les festivités se dérouleront principalement sur le site de la Gare, qui retrouvera son heure de gloire.



Suite à l'assemblée générale du mois de novembre où une soupe aux choux a été partagée avec tous les participants, sponsors et adhérents, il a été décidé l'achat de matériel : chauffage, sono mobile etc.



Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas, vous serez les bienvenus pour nous aider dans la réalisation de ce projet. Nous avons besoin de vous pour que cette fête soit une nouvelle réussite.



Manifestations 2018 (connues a ce jour, sous reserve de modification)

Février	Ven 9	Carnaval organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers	Juillet	Ven 13	Moules-frites organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers (vers le gymnase)
	Sam 17	Bal de la classe 2020		Sam 14	Concours de pétanque de l'Amicale des sapeurs-pompiers (à la gare)
	Dim 25	Concours de belote organisé par La FNACA		Lun 16	Don du sang organisé par l'EFS
Mars	Dim 4	Loto organisé par l'OGEC	Août	Sam 4 et Dim 5	Fête du village organisé par Lou San Sevaio et le Comité des fêtes (à la gare)
	Ven 9	Soirée Jeux organisée par le Comité des fêtes		Jeu 23 au Lun 27	Vogue de la classe 2020
	Dim 25	Saucisses-Tripes organisé par l'ACCA			
Avril	Sam 31	Bal de l'OCS	Sept	Dim 16	Taillardine organisée par Le Sou de l'école publique
	Sam 7	Bal de la classe 2020		Mer 14	Don du sang organisé par l'EFS
	Mer 11	Don du sang organisé par l'EFS		Sam 17	Repas des aînés organisé par le CCAS
Mai	Sam 21	Soirée familiale organisée par l'Amicale Sourire, Soutenir, Souvenir	Novembre	Sam 24	Soirée familiale organisée par l'OCS
	Sam 28	Soirée festive organisée par La Fourmilière		Sam 8 et Dim 9	Téléthon
	Sam 26	Soirée familiale organisée par Le Sou de l'école publique		Mer 12	Spectacle pour les enfants de la commune organisé par le CCAS
Juin	Ven 1	Séance cinéma organisé par le CCAS avec le cinéma Le Foyer	Décembre	Sam 15	Arbre de Noël de l'école privée
	Lun 4	Temps collectifs du RAMPE (au gymnase)		Ven 21	Arbre de Noël de l'école publique
	Sam 23	Concours de pétanque de l'OCS (à la gare)		Lun 31	Réveillon du jour de l'an organisé par la classe 2021

Mon amie à quatre roues

Retrouver des amies à quatre roues momentanément abandonnées, le long de la rue Jean Roux devant des entrées de garages, sur des trottoirs, devant le parvis de l'Église !!

Même quelques instants, cette attitude gêne fortement les propriétaires de ces garages qui ne peuvent sortir leur amie à quatre roues. Les travaux de la future place ont démarrés. Il faut prendre de nouvelles habitudes pour garer nos amies à quatre roues. Mais de bonnes habitudes !

Nous demandons ainsi à chacun de faire un effort de respect de règles de vie commune, de règles de savoir vivre. Merci d'avance à tous !



Maison des P'ticatchoux

La MAM est ouverte du lundi au vendredi, de 6h00 à 20h00 pour une capacité de 12 places. En ce début d'année 2018, elles accueilleront, 18 enfants en alternance, âgés de 3 mois à 7 ans.

Quatre nouveaux enfants sont déjà attendus pour la rentrée de septembre. Des accueils sont encore possibles, il ne faut pas hésiter à se renseigner au 04.77.55.85.83, soit par mail mam.pticatchoux@yahoo.com. Mais certains créneaux sont quasiment saturés.

Céline LASSY, Anne-Laure BLANCHARD et Isabelle NAIME-PLOYON ont inauguré la MAM le 30 septembre 2017. Cela a permis de remercier toutes les personnes qui les avaient soutenues mais aussi de montrer l'environnement qu'elles ont créé pour l'accueil des enfants ainsi que l'organisation des temps de sieste, de repas, et d'éveil.



Logelière

Logelière le Gîte pour six à sept personnes et sa piscine couverte et chauffée à l'année ouvre ses portes à Saint Sauveur En Rue.

Situés à Logelière, au cœur du Parc Naturel Régional Du Pilat, Sarah et Vincent vous accueillent tous les jours au rythme des saisons.

Au calme absolu, dans un écrin de verdure ou de neige, venez vous délasser ou vous surpasser... seuls, entre amis, ou en famille...chacun s'y retrouvera !

Dans ce cadre idéal, pour le sport et la détente, vous pourrez pratiquer différentes activités:

- ▶ aquagym,
- ▶ aquabike,
- ▶ natation,
- ▶ jeux aquatiques pour les enfants,
- ▶ séances cardio et renforcement musculaire et ouverture prochaine d'un sauna et jacuzzi.

Des séjours thématiques avec hébergement sont également proposés :

- ▶ nature,
- ▶ repos,
- ▶ trail,
- ▶ accueil équestre,
- ▶ VTT,
- ▶ remise en forme,
- ▶ activités hivernales.



Renseignements :
Vincent au 06 52 13 39 26
Site internet : logelierelegite.com
Adresse mail : logelierelegite@gmail.com

Ostéopathe

Une ostéopathe s'est installée à St Sauveur en rue. Agathe DIDIER a rejoint la sage femme Émilie MONTAGNIER au Village des Enfants depuis le mois d'avril 2017. Ces quelques mois lui ont permis de se familiariser avec le village de St Sauveur et son esprit chaleureux.

Qu'est ce que l'ostéopathie ?

Toute perte de mobilité des articulations, des muscles, des ligaments ou des viscères peut provoquer une douleur, un déséquilibre de l'état de santé. Méthode thérapeutique manuelle, l'ostéopathie s'emploie à déterminer et à traiter les restrictions de mobilité qui peuvent affecter l'ensemble des structures composant le corps humain. Les motifs de consultation sont très variés, de la douleur de dos au suivi de l'adolescent scoliotique, en passant par une présentation de bébé en siège, les troubles du sommeil, de la fertilité, du système digestif, les entorses, les chutes, etc.

Qu'est ce qu'un soin ostéopathique ?

Une séance commence par un interrogatoire. Puis les mains de l'ostéopathe vont trouver et réharmoniser l'ensemble des structures perturbées dans leur mobilité. L'ostéopathe choisit la technique la mieux adaptée et la plus confortable pour chaque patient en fonction de son âge et de sa morphologie. Le geste ostéopathique doit être le plus doux possible.

Pykasso

Habitante de Saint Sauveur en Rue depuis toujours c'est naturellement que j'ai choisi de créer mon entreprise de communication dans mon village, le 1er juin 2017, spécialisée dans la conception et la fabrication de tout support de communications (exemple : logotype, carte d'invitation, panneau, habillage de véhicule...ect).

Je travaille avec les entreprises des villages voisins, notamment Grapheos qui se trouve sur la commune de Bourg-Argental avec qui je suis en collaboration pour toutes sortes d'impressions.

Pykasso tient son nom du célèbre peintre Pablo Picasso ainsi qu'au surnom des villageois de Saint-Sauveur les « Picatios d'âne » en patois.

Vous pouvez apercevoir mes créations sur mon site www.pykasso.fr régulièrement mis à jour.

N'hésitez pas à me contacter, Pykasso vous accompagne tout au long de votre projet afin de vous aider à le réaliser au mieux - 16 route de Burdignes - 06 43 89 45 03 - contact@pykasso.fr.

Alexandra Sauvignet



Entreprises

ACDP COUTELLERIE <i>Laure PALLUY-CORVAISIER</i>	06.51.44.39.44
Coutellerie - Berthail	
ALLIANCE AVENIR HABITAT - <i>Yves VIRIEUX</i>	04.77.39.24.28
Rénovation, extension, construction de bâtiment pro - 3 route du Tracol	
ALLIANCE BOIS - <i>Dominique SAUVIGNET</i>	04.77.39.26.88
Bâtiment BTP - 16 rue de Burdignes	
ATELIER CHOUETTE	06.09.85.31.76
Architectes, urbanisme, paysage - 3 rue de Burdignes	
BARRALON TRANSPORTS	04.77.39.20.81
Transport de biens et de personnes - 37 rue du Perthuis	
BONNEFOY JEAN-PAUL	06.15.44.50.32
Exploitant Forestier - La roue	
BOULANGERIE PATISSERIE <i>Christophe COSTECHAREYRE</i>	04.77.74.33.41
Boulangerie, pâtisserie - 8 Rue Jean Roux	
BOUTIQUE BABABROC - <i>Yannick LEROUX</i>	06.38.01.11.93
Brocante - 12 route de St Etienne	
CAMPING LES REGNIERES	04.77.39.20.33
Camping - 29 Route du Tracol	
CHAPON D'OR - <i>Raphaël BACHER</i>	04.77.39.29.85
Traiteur - 25 route du Tracol	
CHATEAU DE BOBIGNEUX <i>Danièle et Jacques LABERE</i>	04.77.39.24.33
Auberge-Restaurant - Bobigneux	
CREA'TIF - <i>Jocelyne CASTEL</i>	04.77.39.24.83
Coiffure - 11 rue Jean Roux	
DESMARTIN JEROME	06.80.72.42.01
Maçonnerie - La Fougère	
DURANTE SABINE	04.77.39.22.05
Coiffure à domicile - 37 rue du Perthuis	
ELEVAGE DES MONTS DE L'HERMITAGE <i>Marie BUREL</i>	06.21.04.84.56
Elevage canin - La Passa	
E.M.T. EMBALLAGE	04.77.39.21.09
Fabrication d'emballages - 17 route du Tracol	
EURL LOUAT Sylvain	07.84.39.00.72
Paysagiste, entretien et création - Les granges de Gimel	
GARAGE ST SAUVEUR - <i>Mathieu SAUVIGNET</i>	04.77.39.25.04
Entretien et réparation véhicules - ZA le Perthuis	

Médico social

CHATELARD FABIENNE	06.88.78.07.25
Equithérapeute - Centre équestre Les Ecrinelles	
DIDIER AGATHE	06.76.64.53.49
Ostéopathe - 2 Montée du village d'enfants	
DR VIAL FRANCOIS	04.77.39.24.72
Médecine générale - 2 Place du 11 Novembre	
MONTAGNIER EMILIE	04.77.74.22.68
Sage-Femme - 2 Montée du village d'enfants	

GAREL JEAN-MARC	04.77.39.20.74
Menuiserie - ZA Le Perthuis	
J.P.G. - <i>Gérard GERY</i>	04.77.39.24.75
Maçonnerie - 26 Avenue Ste Madeleine	
LE SALVATORIEN - <i>Carl COTTIN</i>	04.77.06.52.80
Bar-Restaurant - 1 Route de Saint Etienne	
LES ECRINELLES - <i>Michel DEVILLE</i>	04.77.39.23.45
Centre équestre - Gimel	
M.T.B. - <i>Cyril GERY</i>	06.21.17.89.87
Bâtiment BTP - 21 rue du Dauphiné	
MATHEVET ROLAND	04.77.39.22.83
Bâtiment BTP - 42 route du Perthuis	
MOUNIER TAXI - <i>Bruno Mounier</i>	06.47.73.82.61
Transport de personnes, taxi - 31 Avenue Ste Madeleine	
PERRET JEAN-MICHEL	04.77.39.29.74
Menuiserie d'intérieur - 21 Avenue Ste Madeleine	
PETITBOIS BARRALON	04.77.39.24.01
Transport routier - La Combe	
PYKASSO - <i>Alexandra Sauvignet</i>	06.43.89.45.03
Création graphique / Web - 16 route de Burdignes	
QUIBLIER FRERES ETS	04.77.39.21.69
Menuiserie, ameublement - 5 chemin du Gd Moulin	
QUIBLIER CYRIL	04.77.39.22.51
Menuiserie - 2 Avenue Ste Madeleine	
RICHARD ESTELLE	04.77.51.54.05
Métier d'art poterie - Montrabier	
ROBAYES MARTIAL	06.11.12.35.02
Plâtrerie, peinture - Avenue Ste Madeleine	
ROUX CHRISTIAN	04.77.39.21.12
Scierie - La Gare	
SAGE DANIEL	04.71.75.30.28
Cave à vins - 3 route de Burdignes	
SAGNOL PHILIPPE	04.77.39.25.98
Maçonnerie - La Taule	
S.M. CHARPENTE	04.77.39.25.42
Charpentier - La Linossière	
TRIOLET CARROT	04.77.94.16.91
Plomberie - ZA Le Perthuis	
VIVAL - <i>Marie-Laure GERY</i>	04.77.74.47.63
Supérette - Rue Jean Roux	

PERRET RENE	04.77.39.11.08
Kinésithérapeute - Route de Bourg Argental	
LA TOUR DES CEDRES	04.77.39.21.61
Maison de retraite - 16 rue de la Vialle	
M.A.S. LE ROSIER BLANC	04.77.39.23.69
Maison d'accueil spécialisée - Place du 11 Novembre	

Producteurs du terroir

BACHER DENIS	04.77.39.25.93
Vente produits fermiers - Sus-Pourret	
E.A.R.L. DE MOREL	04.77.39.25.06
Vente produits fermiers - Morel	
G.A.E.C. DE BOBIGNEUX	04.77.39.55.85
Charcuterie - Bobigneux	
LA FERME DE TAILLARD	04.77.39.21.14
Charcuterie - Le Sapt	

Associations

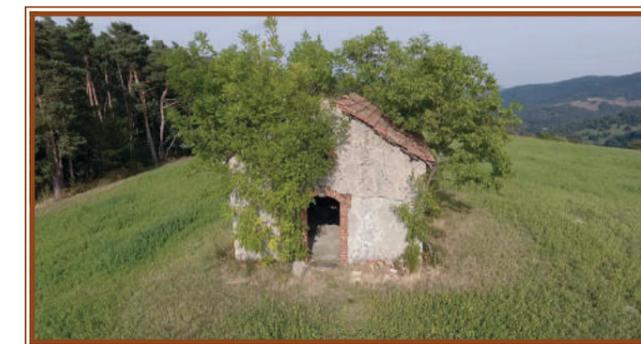
A.C.C.A. - <i>Pétrus VILLARD</i> Chasse - Plantegramme 43 330 St Ferreol d'Aurore
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - <i>Mickaël GERLAND</i> Pompiers - Le Montet
AMICALE SOURIRE SOUTENIR SOUVENIR - <i>Martine DOYAT</i> Amis et parents école privée - 35 Route de Bourg Argental
AMIS DE LA TOUR DES CEDRES - <i>Jean ROBERT</i> «La Tour des Cèdres» - 16 rue de la Vialle
A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE) - <i>Céline GIRAUD-LEYRISSEL</i> Parents d'élèves - 21 Route du Tracol
BOULE DE TAILLARD - <i>Marc BLANCHARD</i> Boule - 5 allée sur Pourret
CHEVAL AUX ECRINELLES - <i>Eric DESMOULIN</i> Poney Club - 2 Impasse du Gournay
CLASSE 2020 - <i>Coline Cottin</i> Conscrits - 4 rue du Perthuis
COMITE DES FETES - <i>Marc BARRALON</i> Animation du village - 37 bis rue du Perthuis
DEFENSE DU PATRIMOINE FORESTIER - <i>Gilles GALLAND</i> Défense Patrimoine - 41 rue du Perthuis
ECOLE DE L'OURS - <i>Fabienne MICHON</i> Sport - 1 place du 8 mai 1945
F.N.A.C.A. - <i>Gérard LEBORGNE</i> Anciens combattants - 1 Chemin du Gd Moulin
GALLAND TEAM AUTO - <i>Jordan GALLAND</i> Sport - 3 Impasse de la Chapelle
JOYEUSE RENCONTRE - <i>Josette LEYRISSEL</i> Club du 3ème âge - 21 Route du Tracol

Nous vous présentons par avance nos excuses au cas où un oubli se serait glissé dans cette liste .
Merci de vous adresser en Mairie.
www.stsauveurenru.fr

Un grand merci à Melvine et Justin pour les photos de notre beau village

LA FERME DES CHIROUX	06.28.84.24.81
Vente de lait (livraison à domicile) et produits fermiers	
LES JARDINS D'URANIE - <i>Sébastien CROZIER</i>	04.77.73.93.12
Vente produits fermiers - Chazeau	
MICHEL CORINNE	07.87.15.25.45
Héliciculture (élevage d'escargots) - 58 route de Bourg Argental	

LA FOURMILIERE - <i>LeLend TRACY</i> Animation et lien social - La Vernaly
LES AMIS DES P'TICATCHOUX - <i>Sophie ODOUARD</i> Soutien et partage d'activité pour la MAM - 1 Place du 8 Mai 1945
LES NOUNOUS DES P'TICATCHOUX - <i>Céline LASSY</i> Assistants maternelles de la MAM - 1 Place du 8 Mai 1945
LES PETITES MAINS DE TAILLARD - <i>Annie MICOUD</i> Activités autour du fil - 3 impasse Aiguebelle
LES PIEDS SUR TERRE - <i>Anne PERCET</i> Création artistique - 6 Montée de Rû
LES SOURCES DE TAILLARD - <i>Céline CARTELLIER</i> Sources de Taillard - La Palle
LES VILAINS TANT MIEUX - <i>Pascal POURRAT</i> Théâtre - Chazeau
LOU SAN SEVAO - <i>Pierre ROUX</i> Mise en valeur du patrimoine local - Chemin des Salettes
O.C.S. - <i>Anthony BONNARD</i> Sport - 6 impasse des Jacquets
O.G.E.C. (Ecole privée) - <i>Benoît JOUVET</i> Gestion école catholique - 5 impasse de la Chapelle
PILATTITUDE Promotion de la mobilité douce - Montrabier
SOU DES ECOLES PUBLIQUES - <i>Laetitia PAVIET</i> Parents d'élèves
TELETHON - <i>Cassandra L'HERISSEL</i> Téléthon



Juste une vision : <https://www.youtube.com/channel/UC6jZWnKuodLKPcSneZ80-IQ>

Horaires Mairie :

Tél : 04.77.39.20.33

Mail : mairie@stsauveurenrue.com

Site internet : www.saintsauveurenrue.fr

Lundi : Fermée

Mardi, Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi, Jeudi : 8h30 - 12h00

Samedi : 8h30 - 11h30

Horaires Agence Postale Communale :

Tél : 04.77.75.60.18

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h00 - 12h00

Mardi : Fermée

Samedi : 8h30 - 11h30

Horaires Bibliothèque :

Tous les mercredis:..... 9h00 - 11h30

Horaires Déchetterie :

Tél : 04.77.39.18.84

Du 1^{er} Mai au 30 Octobre :

Lundi et Vendredi: 13h30 - 18h00

Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Du 1^{er} Janvier au 30 Avril

et du 1^{er} Novembre au 31 Décembre :

Lundi et Vendredi: 13h30 - 17h00

Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

